

L'invasion allemande en Nord-Luxembourg en août 1914

Les textes qui suivent, puisés dans l'édition ci-dessus énoncée, ont été condensés pour aller à l'essentiel. Ils ont pour but majeur de rappeler ou d'apprendre au lecteur les heures tragiques vécues par de nombreux Nord-Luxembourgeois lors de la première guerre mondiale. A travers ces récits, ressortiront des actes de cruauté commis par les Allemands mais aussi et surtout le ferme courage et l'indomptable endurance de nos populations.

Dans la partie Nord de la province du Luxembourg, d'importantes troupes allemandes ont, après la chute de Liège, défilé presque sans obstacle pour forcer le passage de la Meuse, au sud de la position fortifiée de Namur. Le sol de l'Ardenne n'a pas bu en grande quantité le sang de leurs soldats. Cette circonstance aurait dû exercer une grande influence sur la conduite des troupes. Et pourtant... Le guerrier allemand se révéla bientôt hautain, dur, cruel, se complaisait à faire souffrir, surtout les faibles et les humbles. Le bilan du passage des Allemands dans les arrondissements de Marche et de Bastogne en août 1914 s'établit comme suit : 42 fusillés, 132 maisons incendiées, 131 civils déportés en Allemagne.

Les incidents à Houffalize

(Résumé du rapport de M. Robert, curé-doyen)

C'est le mercredi 5 août 1914 que les premiers soldats allemands arrivèrent à Houffalize.

Le 7 août, vers 7 h. 30 du matin, toute la ville fut mise en émoi par l'arrivée soudaine d'un escadron d'environ 200 dragons français : ils venaient de Libramont à bride abattue. Le gros de la troupe se posta au quartier St-Roch, sur le haut de Gaucienne, route de Mabompré, qui domine toute la ville. Environ 50 d'entre eux cernèrent l'hôtel Cartiaux. Les Allemands, surpris au moment où ils déjeunaient, se réfugièrent dans l'écurie. Les Français commencèrent à tirer des coups de feu sur le bâtiment ; l'un d'eux, ayant pénétré dans la cour de l'hôtel, pour sommer les Allemands de se rendre, fut abattu sur le peron, d'une balle tirée par une lucarne. Les dragons essayèrent alors de faire sauter l'écurie au moyen d'une bombe et, n'ayant pas réussi, ils se firent apporter de la paille et du pétrole et forcèrent le propriétaire à y mettre le feu. Au moment où les uhlands cherchaient à s'échapper par les lucarnes, ils en tuèrent trois et blessèrent grièvement un quatrième ; trois autres ne reçurent que des blessures légères. Les cavaliers français partirent aussitôt, craignant l'arrivée d'une troupe considérable d'Allemands.

On devine la terreur de la population craignant les représailles de l'ennemi. Plus de la moitié des familles abandonnèrent leurs maisons pour aller se réfugier dans les villages voisins et camper dans les bois.

Vers 10 h. environ, 150 fantassins allemands arrivaient par la voie du vicinal. Le capitaine fit mander le bourgmestre à la gare. Celui-ci s'y rendit et raconta ce qui s'était passé.

Le samedi 8 à 3 h. eut lieu l'enterrement des 4 soldats.

Le même jour, vers 8 h. 30, on entendit une fusillade qui dura environ 2 minutes dans la direction de Tavigny. Deux soldats saxons montant la garde venaient d'être tués à proximité de ce village. On suppose qu'ils avaient été surpris par des Français. Les habitants de Tavigny furent rendus responsables et condamnés à payer immédiatement une amende de 2.000 marks.

Le mercredi 12, vers 10 h., le bourgmestre se rendit auprès du major du 107^e, arrivé la veille à l'hôtel des postes, pour lui annoncer qu'il avait réquisitionné les vivres et les logements, comme il en avait reçu l'ordre. Le major lui signifia qu'il le retenait comme prisonnier, parce que la route allant vers Liège n'était pas déblayée. Le major lui ordonna de convoquer aussitôt au moins 60 hommes pour faire le travail, le menaçant, s'il n'était pas terminé pour le soir, de faire mettre le feu aux quatre coins de la ville. Le bourgmestre, escorté de 2 soldats, parcourut donc tous les quartiers, pour rassembler les hommes et les jeunes gens.

Ils se réunirent sur le marché au nombre d'environ 150. On le plaça entre deux troupes chacune d'environ 25 cavaliers armés de lances et de cravaches. Ce départ eut lieu vers midi. Le bourgmestre marchait en tête de ses hommes, entre deux cavaliers, derrière la première troupe de soldats.

La route était libre jusqu'à proximité du village de Dinez, à plus de cinq kilomètres de la commune de Houffalize. Lorsque, arrivés là, les soldats allemands virent les arbres barrant le passage, ils entrèrent dans une véritable fureur. Le bourgmestre fut leur première victime : ils lui mirent au cou une grosse corde et le forcèrent à marcher entre deux cavaliers dont chacun tenait un bout. Il devait tenir le nœud de la corde lui enserrant la gorge, pour ne pas être étranglé, sauter les arbres en même temps que les chevaux, se glisser même entre leurs jambes pour ne pas être écrasé contre les obstacles qu'il rencontrait, se détourner lorsque les cavaliers lançaient à coup d'éperons leurs chevaux sur lui. Il eut à subir ces traitements barbares pendant plus de 2 h. Tous les témoins de cette ignoble scène ont déclaré que c'est miracle qu'il soit rentré vivant à Houffalize. Ses hommes n'eurent guère

moins à souffrir : ils devaient soulever et écarter les plus gros arbres sans un moment de relâche, à mesure que les cavaliers avançaient ; on lançait les chevaux sur eux, on les accablait de coups de lance et de cravaches.

Enfin, ils arrivèrent à la barrière de la Pisserotte à deux lieues de Houffalize ; alors les soldats leur permirent de revenir. Quant au bourgmestre, on le fit attendre encore un peu pour le narguer une dernière fois. Il était 7 h. du soir quand ils rentrèrent chez eux, portant les traces des coups qu'ils avaient reçus.

A peine le bourgmestre était-il rentré que les officiers allemands le faisaient inviter à venir souper avec eux à l'hôtel des postes ! Il les trouva festoyant et commença par protester avec indignation contre la façon dont les hommes de Houffalize et lui-même avaient été traités. De là, colère des officiers et surtout du major qui condamna à nouveau le bourgmestre à rester prisonnier à l'hôtel.

Il ne fut libéré que le 14, vers 3 heures. Le lendemain, fête de l'Assomption, tous les soldats partirent précipitamment à 3 h. du matin par la route de Bastogne.

Les incidents de La Roche escarmouches, contribution de guerre.

(Extrait du Journal des Frères des Ecoles Chrétiennes)

Mardi 4 août, vers 9 heures du matin, les parents affolés viennent rechercher leurs enfants à l'école. Le commissaire de police annonce l'arrivée des Allemands et invite les habitants à rentrer. Une demi-heure après, tous les hommes valides partent, armés de cognées et de scies, pour abattre les arbres.

Le 5 août, comme les enfants ne se sont pas présentés à l'école, nous allons voir le barrage des routes. On chercherait vainement à se faire une idée du travail, il faut l'avoir vu. D'énormes hêtres, sciés à 1 m de hauteur, sont jetés en travers de la route ; les têtes entrent les unes dans les autres, les branches s'enchevêtrent. C'est un fouillis indescriptible. L'ennemi saura-t-il passer ?

7 août. A la sortie de la messe, on crie "les Français sont au faubourg". En cinq minutes, tout La Roche est devant la maison de M. le bourgmestre. Les voilà ! Ce sont des dragons. Un immense cri retentit : Vive la France ! Ces braves Français ne savent quelle contenance prendre, tant ils sont émus ! On dévalise pour eux les magasins.

8 août. Quelques cavaliers français, des éclaireurs.

9 août. Par la tranchée, arrive un escadron français. En tête, le drapeau belge. Ils crient : "Vive la Belgique". La foule répond : "Vive la France!". On agite chapeaux et mouchoirs, l'enthousiasme est à son comble. On prodigue vin et porto. En un clin d'œil, ils sont tous dans les vignes ! Le capitaine sort de son entrevue avec M. le bourgmestre, voit l'état des hommes, exhorte civils et soldats à la modération. Puis l'escadron fait une reconnaissance sur la route de Samrée, s'arrête à la croix de Cielle. Deux cavaliers vont reconnaître le barrage des routes.

A 2 h. 30, vêpres. En plein chant des psaumes, un civil crie : "Que personne ne bouge. Ne craignez rien. Il n'y a pas de danger. Vous sortirez quand je vous le dirai". L'office est suspendu. On crie, on pleure. Le commissaire entre : "Sortez vite et retournez chez vous". Les Français avertis par téléphone de l'arrivée d'une douzaine de uhlands, gagnent le cimetière. Bientôt des jeunes gens annoncent qu'ils sont tous pris : tués, blessés ou prisonniers. Tout La Roche est sur pied. La police ordonne d'accueillir les malheureux dans le plus grand silence. On ramasse les blessés laissés sur le champ de bataille : l'un est transpercé de part en part, l'autre a la poitrine ouverte et les poumons à nu. Les tués sont enterrés en plein bois. Trois, dit-on, se sont couchés, faisant le mort, on les a remués, ils se sont laissé faire, comme des cadavres, puis ils se sont enfuis et ont raconté l'accueil fait par La Roche à la France.

Lundi 10 août, journée lugubre. A 9 h., on annonce l'arrivée d'un escadron de uhlands. Un silence de mort plane sur la ville. Bientôt des pas cadencés et pesant se font entendre. Par le trou des serrures ou des volets, on les voit s'avancer sur deux files, le canon braqué sur les façades. Ils ont comme la rage d'assouvir leur colère sur les vivants. Ils enfoncent quelques portes à coups de fusils. Les civils sont plus morts que vifs, car ils mettent le revolver sur la poitrine. "Cochons, vous nous avez trahis ! Vous avez tué nos soldats ! Vous le payerez cher ! Vous serez tués et brûlés ! Où sont les Français ? Sers-nous à boire !". L'officier se fait conduire auprès du blessé, à la pharmacie. Il veut l'obliger, par la menace, à dire que les civils l'ont maltraité, mais il rend hommage à la vérité. Puis conférence de 2 h. avec le bourgmestre et le commissaire, à l'Hôtel royal.

Mardi 11 août, arrivée de la garde impériale. Ils s'avancent à cinq ou six de front, le revolver ou les armes braquées sur la population. Ce fut un défilé effrayant. A la figure de tous les officiers, de longues cicatrices. Chez M. le comte de Noilans, ils avouent qu'ils n'ont pas de compassion, et ne peuvent se laisser attendrir par rien, mais qu'ils doivent répandre la terreur dans la population. Chez nous, ils exigent des

aliments pour 24 à 100 soldats. A nos objections, l'officier répond, revolver au poing : "Si pas faire ce que je demande, maison et vous capout !". En classe, ils découpent au canif les cartes des atlas et enlèvent des cartes murales. L'Etat-major est à l'hôtel du Luxembourg ; il publie un arrêté sur la rentrée, les armes, les cloches, les drapeaux. Après chaque défense, comme sanction, le meurtre et l'incendie.

Mercredi 12 août, les troupes gagnent Beausaint.

Dimanche 16 août, passage des Saxons. Pendant le jour, 25 blessés français ; le soir, 75 arrivent à La Roche.

Mardi 18 août. L'invasion est à son comble. Si loin qu'on voit sur la route de Cielle et du côté du faubourg, c'est tout gris d'Allemands. Nouvelle affiche. Les travaux des champs doivent cesser à 4 h., défense de sortir du cordon des sentinelles. Puis, une 3^e affiche ; 4 notables sont otages.

Pendant la nuit du 19 au 20, quelques coups de feu sont tirés du côté de Chession. Le bourgmestre et Henri Orban de Xivry sont traduits devant l'Autorité militaire. Malgré les meilleures raisons, les preuves les plus convaincantes que les coups de feu venaient de soldats, la ville doit payer une contribution de guerre de 10.000 francs.

Le 20 août, les Saxons continuent à passer. Ils mènent sur le quai un civil de Samrée, la corde au cou, entre des cavaliers. L'après-midi il est dirigé sur Marche. Un facteur des postes de Marcour est surpris à la sous-perception. On lui demande la caisse, or il ne l'a pas. Il est dirigé aussi sur Marche, puis sur l'Allemagne. Aux hôtels, les officiers font bombance. Au "Titanic", tout est pillé, même les vêtements des dames.

Le 21 août, passage continué de troupes. Le 22, nouvelle contribution de guerre de 10.000 francs pour le même motif. Nous apprenons que l'église d'Ortho a été profanée ; ils y ont installé leurs chevaux et l'ont souillée de leurs ordures.

Les incidents de Durbuy

(Extrait du rapport de M. l'abbé Masson, curé-doyen de la ville)

Les premiers soldats ennemis entrèrent à Durbuy le 5 août, à 8 h. du matin. Dans la nuit du 8 au 9 août, environ cinq mille cavaliers français, se rendant probablement vers Liège, se reposèrent quelques heures dans la cité, puis repartirent tout-à-coup vers la frontière française. D'autres passèrent le 9 août, vers 10 h.

Le 19 août, les 167^e d'infanterie et 47^e d'artillerie allemands campèrent à Durbuy ; ils y ont laissé un pénible souvenir. Dès 11 h. du matin, le bourgmestre Charles Albert dut livrer de fabuleuses réquisitions : ils exigeaient 5.000 kg d'avoine, 20.000 kg de foin, etc. Dans l'après-midi, il fut interné avec M. le doyen Verhaegen, à l'hôtel de Liège, où on les tint sous la menace d'être fusillés. A la soirée, officiers et soldats pillèrent les maisons désertées et les magasins, emportant tout le vin et se livrant à des orgies sans nom. Ils partirent vers minuit, dans la direction d'Havelange. Quelques heures auparavant, le colonel avait ordonné au bourgmestre de faire la réquisition des armes et d'en exiger le dépôt chez lui pour 6 h. du matin ; le garde champêtre avait aussitôt prévenu la population.

Le 20 août, de bonne heure, l'instituteur, M. André, apporta ses armes : deux soldats l'aperçurent et l'arrêtèrent, ainsi que le bourgmestre qui venait d'être libéré et qui s'était avancé pour expliquer l'ordre du colonel. D'autres furent surpris porteurs d'armes, au moment où ils venaient en faire le dépôt, et emmenés avec brutalité : c'étaient Georges Depasse, Henri Trine, Constant Clément, Thonus, Jules Labourcy, Louis Gresset et son fils âgé de 10 ans, Raboz, Henri et Edouard Gresset. Ils eurent beaucoup à souffrir, pendant près de 2 h., de la part de soldats ivres qui les jetèrent contre des fils barbelés, les dépouillèrent de leur argent, les forcèrent à se déshabiller, à se coucher par terre dans le grand pré, en face du cimetière, leur crachèrent à la figure, leur lancèrent des injures : " Sales Belges, lâches, cochons de Belges ", et les menacèrent de mort. Pendant ce temps, le bourgmestre dut prévenir les habitants qu'une colonne allait passer et qu'à la moindre alerte, il serait fusillé ; ce message fini, il dut venir se coucher de nouveau dans la prairie. Au départ des troupes, tous durent les accompagner ; quant au bourgmestre, il devait aller jusque Havelange, où il serait exécuté. Ils furent libérés au sortir de la ville, y compris le bourgmestre. Cette scène ignoble conduisit au tombeau l'épouse de Louis Gresset et altéra visiblement la santé de plusieurs otages.

Les incidents de Marche : menaces d'incendie, contribution de guerre.

La ville de Marche vit d'abord passer le 9 août, la cavalerie du général Sordet, revenant de Liège. Ils défilèrent gaiement, au milieu d'une population qui les reçut avec un délirant enthousiasme, leur prodiguant vins, chocolat et vivres, au point qu'ils demandaient grâce. Les Allemands eurent connaissance de ces attentions et en firent plus tard le reproche. Les endroits et maisons où les Français avaient campé étaient soigneusement notés et étaient, à priori, désignés pour la destruction.

Après le 9 août, arrivèrent des uhlands, en éclaireurs : ils trottaient, pleins de défiance, l'arme au poing et en joue, s'attendant toujours à un mauvais coup.

Le 12 août, ce fut un fort passage de cavalerie.

Les gros passages de troupes eurent lieu du 16 au 23. Des troupes très considérables envahirent bâtiments publics, écoles et maisons particulières. Il y avait aussi des milliers de soldats dans chacun des villages de Waillet, Baillonville, Aye, Waha, etc. Ils terrorisaient les

populations.

Le 20, on vit arriver en ville M. Dernivoy, curé de Marenne, insulté et menacé par les troupes d'être fusillé.

Le samedi 22 août fut une journée tragique. Des soldats ivres tirèrent des coups de feu du côté de l'hospice. Immédiatement, une rumeur circula parmi les troupes : on a tiré sur nous ! Ils tirèrent comme des forcenés, brisèrent des portes et des fenêtres. Une affiche, apposée sur les murs de la ville, imposait une contribution de guerre de 50.000 F !

A 4 h. de l'après-midi, les notables se rendirent auprès du commandant de place. On discuta jusqu'à 10 h. du soir. M. le baron Van der Straeten fit clairement, en langue allemande, la preuve qu'il y avait contradiction dans les allégations des officiers. On parlementa ; on se fit pauvres. Le commandant se montrait intraitable ; il finit cependant par se contenter de 30.000 F. En ville, ces événements produisirent la consternation, l'inquiétude, l'épouvante. Les maisons, totalement envahies, étaient livrées au pillage.

Un incident imprévu vint se greffer là-dessus et accrut l'universelle angoisse. On avait vu arriver, le 22 août, sur une grossière charrette, avec quelques-uns de ses paroissiens, M. Guissard, curé de Lignièrès, que les soldats insultaient, maltraitaient, tournaient en dérision. Il fut colloqué à l'hôtel de ville, dans un appartement voisin de celui du curé de Marenne. Au moment de la fusillade, cet ecclésiastique, miné et anéanti par deux journées de lutte et d'angoisses, voulut fuir ; il brisa une fenêtre et se laissa choir ; une sentinelle tira sur lui et l'atteignit ; il parvint cependant à gagner une boucherie, où les soldats le reprirent, pour le conduire ensuite au lazaret. En proie à une forte fièvre, il appelait la mort et demandait qu'on le fusillât. Peu de temps après, il brisa de nouveau la fenêtre, se mettant les mains en sang, se hissa à travers l'ouverture, s'accrocha à une vigne et atteignit le sol, poursuivi encore une fois de coups de feu par la sentinelle, sans cependant être atteint. A demi-vêtu, il se traîna dans les herpages et alla s'étendre, exténué dans le jardin potager d'une maison particulière. L'évasion causa en ville un émoi indicible et exaspéra les Allemands. A 8 h., l'ordre fut donné d'incarcérer M. le vicaire Jeanmart, tant que l'évadé ne serait pas retrouvé. C'était le jour où devait être versé la contribution de guerre : on redoutait de nouvelles rigueurs. Une intervention médicale apaisa la colère du commandant ; il permit que M. le curé de Lignièrès fût convié aux RR. PP. Carmes.

Il faut signaler aussi à Marche les multiples passages de prisonniers ; d'abord un millier de soldats français, puis 2.000 Belges, pris à Bioul ; les habitants de Spontin, Sorinne, Dorinne et environs, incarcérés à l'église de Hotton ; puis licenciés ; les 500 otages dinantais, dirigés sur Cassel ; enfin les 34 prêtres et religieux dinantais, retenus chez les Pères Capucins. L'arrivée de ces prisonniers à demi-vêtus, sans chaussures ou sans coiffure, exténués, produisit sur la population marchoise une impression lamentable et excita au plus haut point leur pitié. Bien des larmes furent versées sur leur passage.

Les localités voisines de Marche n'eurent pas moins à souffrir. A Sinsin, les troupes brutalisèrent les paisibles habitants, qui cependant ne leur faisaient rien ; elles pillèrent et dévalisèrent de nombreuses maisons, notamment la demeure du desservant, M. l'abbé Jarmain, qui fut sauvagement emmené avec sa nièce, chargé sur un caisson de munitions et entraîné jusque Pessoux et Jannée.

A Aye, une patrouille de uhlands passa sans s'arrêter, le 5 août, et se dirigea vers Humain. C'est le 12 août que les premières troupes allemandes entrèrent au village. Le lendemain, les habitants furent glacés de terreur en apprenant qu'Eva Delvaux, sous-perceptrice des postes, avait été arrachée à sa maison et emmenée en auto. Elle fut conduite à Marche, où elle passa la nuit chez Mlle Dupont et fut libérée le 14 août.

Du 18 au 23, des forces allemandes se succédèrent sans interruption, chaque contingent arrivant dans l'après-midi pour repartir le lendemain matin. A la soirée du 20 août, le bourgmestre fut emmené à Buissonville, où il passa la nuit. Un fil téléphonique avait été coupé par un vieillard de 83 ans, Hubert-Joseph Léonard ; il l'avait fait par mégarde, parce que ce fil gênait le passage du bétail. Aussitôt qu'il fut découvert, il fut arrêté et conduit devant le tribunal militaire. La commune fut condamnée à une amende de 6.000 F en or ou en argent, à verser le lendemain à 7 h. du matin. Le bourgmestre fut ramené à Buissonville, à l'effet de voir si la somme était réunie. Elle l'était, il fut libéré.

Au matin du 21 août, les châteaux des familles de Bellefroid, de Donéa, Kumps et de Bonhomme furent pillés de fond en comble. Paul Sion, domestique de M. de Bellefroid, accusé d'avoir des armes, fut roté de coups, ligoté et emmené en Allemagne.

Vielsalm

Déportation du curé de Salmchâteau et de civils de la commune

(Résumé du rapport de M. Jacqumin, curé de Salmchâteau)

Le 5 août, à 7 h. du matin, quelques cavaliers allemands vont en reconnaissance vers Vielsalm, très calmes, tenant la lance de combat. A la tombée de la nuit, les gares, haltes et points d'arrêt de la ligne Gouvy-Vielsalm – et sans doute aussi Gouvy-Bastogne – sont occupées et gardées militairement.

Vendredi 7 août, inondation de soldats et de chevaux, dans les maisons, écuries, écoles, etc. Pillage général des foins et des avoines.

Samedi 8 août, état de siège. Pour toute sortie, même dans les champs, il faut un "papier" délivré par le chef du village qui est le prince Philippe von Lippe, lieutenant, âgé d'une vingtaine d'années. Vers

1 h. de l'après-midi, j'en obtins un pour me rendre à Vielsalm. A mon retour, il me dit: "Votre frère de Provedroux vient de poser un acte d'en-nemi". Voici ce qui s'était passé.

M. l'abbé Winand Gilson, curé de Provedroux, était venu à travers champs se poster sur les premiers rochers qui surplombent la route de Bovigny, près de la maison " du Marchau ", et il examinait, à l'aide de jumelles, les convois passant sur la route. C'en était trop ! Un soldat posté sur la voie ferrée lui envoya une première balle de fusil, puis une seconde, qui faillit l'atteindre – il sauta alors derrière le rocher – puis une troisième. A peine était-il rentré qu'il vit envahir son presbytère par une escouade de soldats qui saisirent les jumelles, fouillèrent la maison et l'emmenèrent vers Salmchâteau. Chemin faisant, ils le dévêtirent de sa soutane (rien que trois fois!). Au corps de garde, à l'école des filles, il subit un interrogatoire en règle. Je dus paraître à mon tour. "Connaissez-vous, me dit le prince von Lippe, ce curé ? " – Oui, c'est M. le curé de Provedroux. – Il n'est pas curé, car il n'a pas de tonsure! – Il aura sans doute oublié de la rafraîchir." Puis il me détailla l'accusation. Il me demanda si j'acceptais de le garder comme prisonnier et fit promettre à M. le curé de ne pas fuir.

Durant la journée, Xavier Arnold, dans un mouvement de fièvre, enleva le casque d'un soldat, le jeta par terre et lança à ce soldat des pierres. Le malheureux fut battu, blessé de coups de baïonnettes et interné.

Dimanche 9 août, un soldat me dit: "Capitaine Classen veut tuer le curé de Provedroux. – Et pourquoi ? – On a trouvé chez lui des armes. – Dis au prince que le curé peut en avoir, parce qu'il est chasseur. Il a en poche son port d'armes". Le prince signa sa libération le 11 août, avant son départ pour Ottré.

Mardi 11, à 9 h. 10 du soir, un coup de feu, d'une arme de guerre, est tiré près du pont de chemin de fer. C'est le signal d'une fusillade qui dure une heure. On tira ainsi jusque 3 h. du matin, avec trois interruptions. Peu après 9 h. 10, un soldat fut atteint. Il fut transporté chez Mme veuve Heck. A cet endroit, les médecins firent l'autopsie. Elle conclut sans doute à l'innocence des habitants, puis qu'il n'y eut pas de représailles sanglantes. On se borna à prendre des otages, dès la soirée du 11 août à Vielsalm, le lendemain à 5 h. du matin pour Salmchâteau. L'inhumation se fit avec solennité et fleurs. Un second soldat fut tué accidentellement quelques jours après, par un autre soldat chez Delsemme.

Venons-en aux otages. Ceux de Vielsalm furent arrêtés la nuit même de la fusillade, c'est-à-dire le baron Victor de Rosée, le doyen Hallet, le bourgmestre, et d'autres notabilités, et furent menacés d'être tous fusillés le lendemain matin. Il ne cacha pas que la sentinelle avait été tuée par une balle allemande, mais le soldat qui avait tiré répondait, expliquait-il, au tir des agresseurs.

Par suite d'une fausse alerte dans les troupes, causée par une prétendue arrivée des Français, on libéra le doyen à 5 h. mais conditionnellement; il serait repris et fusillé sans jugement à la première alerte. Or, l'alerte survint la nuit suivante. A 10 h. 15 du soir, on entendit un coup de feu. M. Grosjean, négociant sur la place, fut arrêté comme coupable. On donna quelques minutes à sa femme et à son enfant pour s'éloigner. Puis les portes et les fenêtres volèrent en éclats, les serrures furent forcées, les panneaux enlevés, les meubles précipités sur le marché et incendiés, les marchandises foulées aux pieds. Dès le début de la scène, M. le doyen fut brutalement tiré de son lit et amené prisonnier, au collège. On lui adjoignit M. l'abbé Biette, vicaire, et une trentaine de ses paroissiens notables. La Cour se réunit et proclama le jugement: " Tous les prisonniers seraient fusillés, toutes les maisons de la place seraient incendiées, à moins de payer, pour midi, une rançon de 20.000 F ! " Il fallut aller, sous bonne escorte, de maison en maison, en pleine nuit, pour chercher de l'argent. Pour 7 h. du matin, la somme était soldée. Quatre prisonniers seulement furent libérés. Les autres restèrent là, les uns quatre jours, les autres de 5 à 9 jours, liés comme des malfaiteurs, couchés sur la paille ou de mauvais matelas. M. le vicaire et son frère y restèrent 9 jours.

Quant aux otages de Salmchâteau, le 12 août, à 5 h. du matin, le lieutenant Hossfeld, du 95°, aidé de 6 soldats, procéda à l'arrestation de Fernand Laplume, conseiller communal. A 5 h. 20 ce fut le tour de Joseph Lebecque, cons. communal; à 5 h. 30 ce fut le mien. Après un séjour de 20 min. dans une maison en ruines, nous fûmes conduits chez Mme Masson. A 11 h., arrivée de nouveaux prisonniers: Jules et Charles Arnold, soupçonnés d'avoir tué un soldat (!), par représailles pour les mauvais traitements qu'ils avaient infligés à leur frère Xavier. Ils furent interrogés chez Mme Heck. A midi, arriva Emile Clares, le conseiller de la section de Bêche. La passion va maintenant commencer et elle ira jusqu'au crucifiement exclusivement.

A 2 heures, les soldats amènent une mauvaise charrette; vingt soldats nous y font grimper, braquant sur nous le canon de leurs fusils. Notre passage à travers la paroisse et à travers Vielsalm fit sensation.

Jeudi 13 août, matinée calme. Julien Comté, de Burtonville, vient nous rejoindre en habit de travail, tel qu'il a été cueilli dans les champs, en place du conseiller Rinck, qui a été libéré. On donna comme motif à M. Comté qu'"on avait tiré sur les troupes et fait des signaux optiques à Burtonville". Ainsi s'est formée la liste des 9 prisonniers: bourgmestre Talbot, baron Victor de Rosée, conseillers Joseph Lebecque, Fernand Laplume et Emile Clares, Jules et Charles Arnold, Julien Comté, Jean-Baptiste Jacqmin, curé.

Tout Vielsalm apprit avec effroi que nous partions, le jour même, en captivité en Allemagne. Parents et amis nous apportent habits, linges, vivres et argent. A 1 h. de l'après-midi, signal du départ; ce fut un spectacle inoubliable. Tandis qu'un officier prend nos nom, prénoms et profession, des soldats apportent de grosses cordes et nous lient les

mais sur le dos. Nous sortons de l'établissement. Les soldats nous empoignent et nous hissent sur deux véhicules. La population est présente: à la vue de notre lamentable état, ce sont des commiserations et des larmes; nous allons, se disent-ils, à la mort ou aux pires traitements. De loin, M. le doyen nous bénit et nous partons. Défense nous est faite à nouveau de parler sous la menace de mort.

Après un voyage de 3 h., nous arrivons à Saint-Vith. A 7 h., départ pour la prison civile, au milieu des hurlements et des cris, des imprécations et des menaces de la population civile; elle veut nous écharper, nous lyncher; elle arrête les voitures, les coups pleuvent sur nous. Le capitaine et l'officier qui, dans une 3^e voiture, précèdent notre cortège depuis Vielsalm, se plaisent tellement à cette excitation et à ce jeu qu'ils dépassent sciemment la prison afin de nous fournir à satiété à toute cette foule massée, l'occasion de nous injurier copieusement. Enfin, les soldats nous saisissent et nous jettent en bas de la voiture. A 7 h. 30 nous prenons possession des cellules. Quel soulagement de nous savoir maintenant en sûreté. Le geôlier nous délire enfin les mains. Nous examinons les plaies des poignets, profondes chez quelques-uns, tant les cordes étaient serrées. Nuit de vrai sommeil: nous étions brisés par les fatigues et les luttes.

Vendredi 14: scène de terrorisation atroce. Le soir, un gardien annonça aux prisonniers de la cellule occupée par M. de Rosée, Laplume et des Arnold qu'au premier coup de l'angelus du lendemain, ils seraient fusillés. Le lendemain, ils entendirent effectivement ouvrir avec bruit la cellule de M. le bourgmestre. Un gardien appela M. Talbot. Celui-ci tarda à revenir; les prisonniers conclurent qu'il était fusillé. Le gardien appela le baron, puis M. Laplume, puis MM. Arnold; ils étaient conduits non à la mort mais devant le juge ! Celui-ci interrogea surtout Fernand Laplume sur l'usage de l'alcool et les idées socialistes à Salmchâteau; sur l'industrie locale, sur les ouvriers occupés dans les carrières à ardoises et pierres à rasoir, etc.

A Julien Comté, on renouvela l'accusation qu'avait formulée contre lui le commandant de Vielsalm.

A Saint-Vith – et plus tard à Mayen – la même accusation fut renouvelée. Il continua à nier et protester, affirmant qu'il ne s'était passé à Burtonville rien d'anormal.

MM. Lebecque et Clares furent interrogés ensemble. Aucun fait saillant.

Ce fut mon tour. Le juge me dit: "Un de nos soldats a été tué à Salm. Un coup de feu a été tiré de la maison Cottin." Etait-ce une relation de cause à effet, je ne le sais. "Ce que je sais, dis-je, c'est que, selon les probabilités, le soldat a été tué à une extrémité du village et que la maison d'où on aurait tiré est à l'autre extrémité. De plus, ni à ce moment, ni plus tard, aucune personne de ces maisons ou du voisinage n'a été inquiétée".

A 10 h. 30, départ pour la gare de Saint-Vith. A la gare, nous rencontrons des soldats très excités. Nous y trouvons Mme Laplume et René Henrotte, son domestique, qui l'a emmenée en voiture; elle a fait démarche sur démarche auprès des officiers, établissant que les soldats se sont enivrés et qu'au cours d'une dispute, l'un d'eux a perdu la vie, détails qu'elle tient des soldats eux-mêmes. Elle est maintenant autorisée à suivre son mari en prison et monte en wagon avec nous. Sur la paroi du compartiment, en grandes lettres: " Spionen, Franktireurs ". En route vers Mayen.

De Saint-Vith à Mayen, il y a 129 km en train. Ce voyage fut douloureux, émouvant, atroce. Des scènes indescriptibles se renouvelèrent à toutes les gares et surtout à celle de Gerolstein, encore plus à celle de Daum et par excellence dans les rues de Mayen. Aussitôt que le train fait arrêt dans une gare, soldats et officiers convoquent et excitent la population. Celle-ci fait des signes de mort, passe la main au cou, pour montrer qu'on va nous raccourcir; ils entourent le wagon, les plus audacieux y pénètrent s'abandonnant à leur fureur et leur haine...

Nous arrivons à Mayen Nord à 6 h. 30 du soir. Une foule menaçante s'y trouvait massée. Un quart d'heure durant, nous fûmes l'objet de leurs avanies. A Mayen Sud, les soldats nous délient, descendent de train avec nous, se placent en tête et en queue du cortège qui s'organise. Les prisonniers sont au milieu. Sur les côtés, un cadre de vieux soldats de landsturm, dépenaillés et menaçants. Comme cadre extérieur, la population de la ville de Mayen. Ces gens nous frappent, nous bousculent, cherchent à nous faire tomber, nous injurient surtout de la plus belle façon. Plus nous avançons, plus les cris sont assourdissants. L'entrée à la prison de Mayen fut comme à Saint-Vith une véritable délivrance.

Après nous, d'autres prisonniers de la Haute-Ardenne reçurent pareil accueil. Ce fut le cas de MM. les instituteurs de Regné et d'Hébronval. Le premier de ceux-ci, M. Franck, fut arrêté le 17 août. Un capitaine lui dit qu'on arrêterait tous les instituteurs, par mesure de précaution, et lui plus que tout autre, parce qu'il savait l'allemand.

A l'entrée de la prison, nous devons livrer tout ce que nous possédons. Nous gagnons nos cellules. Dans cette prison, j'ai toujours souffert de la peur. Egalement M. Laplume, à qui, chaque soir, on annonçait la mort pour le lendemain. J'y ai surtout beaucoup pleuré, et pour cause. Mon paroissien, Jules Arnold, marié, père de 6 enfants, y mourut le 16 ou le 17 août; sa mort reste pour nous un mystère qui ne sera jamais éclairci. Quoique je fusse son curé, et presque voisin de cellule, je n'ai pas été appelé, ni averti, je ne l'ai même pas vu après sa mort! Après notre retour, M. le doyen de Vielsalm demanda à la prison de Mayen un extrait de décès. La réponse officielle qui fut donnée était en substance celle-ci: "Adressez-vous au commandement de telle armée, qui vous donnera les renseignements désirés."

A partir de la mort de notre pauvre concitoyen, ce fut un change-

ment complet. Un médecin vint s'informer de notre santé et de nos désirs. Le capitaine balaféré qui nous avait laissé outrager dans les rues de Saint-Vith vint faire des excuses. Nous étions dorénavant considérés comme simples otages et traités comme tels. Jeudi matin, jour du départ. Notre groupe s'était accru de prisonniers de Lierneux et de Tavigny. A 8 h., une voiture nous mena à la gare. En route pour Coblenze. Plus de cordes, plus d'injures. A 11 h. nous sommes arrivés à la Königliches Gefängnis de Coblenze.

Au début, une demi-heure de récréation, promenade à la file indienne, fut accordée à certains d'entre nous. Après réclamations, les autres l'obtinrent aussi. A partir du 27 août, deux promenades d'une demi-heure par jour. Plus on approche de la délivrance, plus la prison se dore. Nous pouvons maintenant dire la sainte messe tous les 3 jours d'abord, puis tous les jours. Le 6 septembre, les civils peuvent pour la première fois assister à la messe.

Le 16 septembre, libération des prisonniers du Grand-Duché. Le 19 octobre, départ pour Saint-Vith, où je trouve logement chez M. le curé, avec MM. de Rosée et Lebecque. Avant le départ, nous avons dû signer une pièce de sortie, relatant l'occasion de l'arrestation et de la prison. Le 20 octobre, rentrée des prisonniers à Vielsalm.

Résumé du rapport de M. Albert Viroux, directeur d'ardoisière à Vielsalm

Le 14 août, à 8 h. du matin, des troupes considérables entrent au hameau de Cahay (Neuville), et prennent possession de ce qu'ils ont appelé "le fort de Cahay"! Les soldats se déversent dans les maisons, ouvrent les coffres et les armoires, emportant ce qui leur convient. Ils arrêtent un groupe d'hommes sous les prétextes les plus futiles. Puis tous ces prisonniers sont liés, les mains sur le dos; ils assistent impuissants au pillage de leurs maisons et aux violences infligées aux leurs, puis ils sont dirigés sur Vielsalm, au milieu des huées et des injures de la horde. Chez moi, ils enfermèrent ma femme, ma belle-sœur et mes parents à la cuisine et dévalisèrent ma cave. Je dus suivre les officiers et répondre à mille questions sur les carrières et les bois voisins, les excavations, etc. Ils avaient peur des Français qui y auraient été cachés. Ils avaient appris que je venais de recevoir 20 kg de dynamite. Il me répugnait de la leur livrer. Ils m'entraînèrent dans la prairie Piette et dix fois de suite, le revolver sur le front, je certifiâi que cet explosif n'était pas en ma possession. Ligoté à mon tour, j'allai retrouver mes compagnons, liés et étendus sur la paille, au pensionnat de Vielsalm.

Vers 3 h. de l'après-midi, s'amène devant la ferme un auto-camion. Les soldats nous prennent l'un par les épaules, l'autre par les pieds et nous lancent dans le véhicule, comme du bétail. Nous sommes à onze : Augustin, Joseph et Alphonse Piette, Louis et Fernand Dantine, Alphonse Dizier, de Cahay; Eugène Malchaire, Jules Cahay et Jules Léonard de Neuville; Jules Fraiture, de Vielsalm; Albert Viroux, de Cahay.

A Saint-Vith, l'auto nous mène dans la cour d'une école. Je suis arraché du camion par les soldats et affligé de violents coups de pieds et de poings. Mes compagnons ont aussi leur tour. Voici bientôt la populace de Saint-Vith ; elle vient assouvir sa curiosité malsaine, elle hurle de jouissance à nous meurtrir la figure de coups de poings; les femmes se joignent aux soldats et nous crachent à la figure. Le commandant de la place n'a reçu, paraît-il, aucune instruction. Nous rentrons à Vielsalm.

Dans la salle, où nous reprenons notre place, nous sommes couchés les mains liées sur le dos ! A la soirée, nous passons en Conseil de guerre: un colonel siège, entouré d'une série d'officiers. Un interprète nous demande ce que nous avons à dire pour notre défense. Chacun donne quelques explications. Après une longue attente, la Cour se lève et se retire. Puis on vient lire la sentence: Jules Fraiture, Louis et Fernand Dantine, Albert Viroux sont condamnés à mort, d'autres à des peines d'emprisonnement; d'autres, Eugène Malchaire, Jules Cahay, Jules Léonard, devaient être renvoyés dans leurs foyers le 15 août, à 10 h., avec défense de quitter leur domicile sous peine de mort.

On nous reconduit ensuite dans la salle. Les soldats prennent plaisir à nous parler de l'exécution. La nuit se passe dans ces émotions, et toujours sans nourriture! Il en est de même le lendemain, 15 août. Le 16 août, vers 3 h., un officier crie: " Vous avez 10 minutes pour vous préparer! ". Suit un appel nominal. Les huit prisonniers apparaissent sur le perron. La place grouille d'Allemands. C'est comme la fin du monde! Nous traversons la ville. Vers 5 h., nous prenons le train pour l'Allemagne. A toutes les gares, nous sommes l'objet des outrages de la population. A 11 h. du soir, arrivée à Saint-Vith, où nous passons la nuit sur des bancs. Quelle nuit! l'estomac vide, à tous les vents, par une pluie froide ! Le matin, nous sommes tout transis.

Le 17 août, vers 10 h., nouvel appel, puis départ de la gare. A travers tout Saint-Vith, ce n'est qu'un hurlement sauvage ! A la prison, tout est comble: nous sommes logés à huit dans une place. On nous délie les mains.

Mercredi 19 août, visite d'un haut officier, général autrichien, paraît-il. Il nous causa avec douceur, en français correct, et nous demanda notre histoire. Chacun raconta son odyssee. Nos dires paraissaient l'impressionner. Vendredi 21: un juge nous fit faire et signer l'histoire circonstanciée de notre arrestation. Puis ce fut un relâchement dans la surveillance. Les gardiens redevenaient humains.

Le 23 août, à 10 h. du matin, les sentinelles nous conduisirent dans la salle du tribunal de Saint-Vith. Le général précéda dit: " J'ai acquis la conviction que vous êtes innocents. Je vais vous renvoyer au commandant de Vielsalm, qui fera de vous ce qu'il voudra. "

Une charrette à foin stationnait devant la prison. Nous fîmes le voyage de retour assis sur les échelons. A Vielsalm, nous restâmes gardés, sur la charrette, de 3 à 6 h. du soir, exposés de nouveau aux railleries et aux injures de la soldatesque. Nous rentrâmes dans nos familles repoussants, affaiblis, exténués, lamentables. Il nous fallut quelque temps pour nous refaire et reprendre notre vie normale.

Le drame de Grandmenil

Enlèvement du curé et des hommes, déportés comme francs-tireurs

(Résumé du rapport de M. J. Bosquée, chapelain d'Oster en 1914, puis curé à Grandmenil)

Le samedi 15 août, le bourgmestre est appelé chez M. Lecart, receveur communal. Le prince Ernest de Saxe Meiningen enlève la caisse communale, soit 1.340 F, et ordonne au bourgmestre de faire porter les armes en lieu sûr. Ce qui fut fait ce jour-là et le lendemain dimanche. Le 16, apparaît une colonne d'environ 70 caissons sur la route de Manhay, venant de la Baraque de Fraiture. Cette troupe traverse le village sans incident; elle se dirige vers Erezée.

Lundi 17 août, arrivée de nouveaux cavaliers. Les habitants, rassurés par le calme des jours précédents, continuaient leurs travaux à la campagne. Soudain, une vive fusillade se fait entendre; les gens effrayés par le sifflement des balles, se mettent à fuir dans toutes les directions. La fusillade ayant cessé, les gens se hasardent au dehors aperçoivent le convoi arrêté à l'entrée du bois au lieu-dit "Blanche Voie" et les cavaliers allemands à la recherche des civils qui travaillaient au lieu-dit " Sur chevaux ". On avait cru d'abord à une rencontre entre une patrouille française et les troupes allemandes, tellement les coups avaient été nombreux. On fut bientôt détrompé. Un habitant de Grandmenil, Alphonse Piron, pour ne pas croiser les troupes, revenait d'Erezée par le vieux chemin de " Sur chevaux ". Comme il descendait la colline, il fut aperçu par des cavaliers allemands qui formaient l'escorte. Ils tirèrent sur lui plusieurs coups de feu. Immédiatement la troupe s'arrêta et les hommes s'élançèrent à la poursuite du malheureux. Surpris et effrayé de cette attaque soudaine, Alphonse se laissa choir dans le champ d'avoine de Léopold Cornet au lieu-dit: "Crawée Hesse". Un soldat l'y découvrit et le tua à bout portant. Ce fut le commencement des malheurs de Grandmenil.

Peu après cet incident, un soldat à la mine farouche et barbare, conduit par Léopold Leloup, entre chez le bourgmestre Devahive et d'un ton brutal lui annonce qu'on a tiré sur les troupes, qu'il est prisonnier et l'oblige à le suivre pour constater le fait. Le bourgmestre, conduit vers le lieu du drame, est arrêté au croisement de la route d'Erezée par les soldats qui rapportent leur malheureuse victime. — "Connaissez-vous cet homme?", lui demande le chef. Sur la réponse affirmative du bourgmestre, le triste cortège continue sa route vers l'école. Au moment d'entrer dans la cour, les soldats aperçurent M. le curé Rolin, accompagné du chapelain d'Oster, M. l'abbé Bosquée. Les boches les arrêtèrent tous deux. La même question leur fut posée: "Connaissez-vous cet homme? — Oui. — Il a tiré sur nos troupes, nous l'avons tué, et nous allons mettre le feu au village". Puis les trois prisonniers furent monter le village au pas de course. Arrivés devant le café tenu par Auguste Lamy, on fit halte. Une charrette conduite par Léon Lecart s'amena; les trois prisonniers y prirent place, et, sous la garde d'une vingtaine de soldats, on se dirigea vers Malempré. Il était 4 h. de l'après-midi. Le bourgmestre et les ecclésiastiques furent d'abord présentés au major, puis enfermés à la maison communale sous la garde de sentinelles. Vers 9 h. du soir, les deux prêtres furent conduits au presbytère. Vers 11 h. commença l'interrogatoire. Les trois prisonniers comparurent séparément devant leurs juges iniques. La sentence fut la suivante: M. le vicaire est libre et peut partir; le village de Grandmenil est condamné à 4.000 F. Il était 1 h. du matin.

On décida alors que M. le curé Rolin pourra retourner avec M. le vicaire, afin de tenir prête, pour le lendemain à 10 h., la rançon exigée. Dans la nuit noire et par des chemins de traverse, les deux ecclésiastiques reviennent à Oster, où M. l'abbé Rolin reçoit une partie de la rançon, puis ce dernier seul regagne Grandmenil, où il trouve le restant de la somme demandée et la tient à la disposition du terrible teuton. Comme le bourgmestre restait seul à Malempré, il put loger sur le fenil du presbytère. Le major lui dit: "Si je reçois demain, au passage de Grandmenil, la rançon demandée, vous êtes libre. "

Le lendemain 18 août, le bourgmestre revient avec les troupes. Mais hélas ! Il traverse le village sans y être déposé. On le conduisit à Erpigny, où il attendit jusque vers 17 h. On lui dit alors qu'il était libre. Sur sa demande, on lui donna un sauf-conduit qui lui permit de rentrer à Grandmenil. Dès son arrivée au village, le capitaine donna ordre de le conduire à l'église.

Revenons au village même. Le 18 août, dès 5 h. 30, les troupes commencent à passer. A 9 h., l'état-major de la 22^e division prend ses quartiers dans le village. Les soldats parcourent le village à la recherche des hommes; car le commandant de place a décidé de les faire rassembler dans un même endroit pour y être gardés, comme otages, par des soldats. Tous les hommes demeurés au village furent conduits à l'église. Vers 15 h., il survient un premier incident. En poursuivant leurs perquisitions, les soldats ont trouvé un minuscule sachet en toile renfermant de la poudre de carrière, dont les ouvriers se servent pour l'extraction de la pierre à bâtir. Ils s'emparent de Victor Hay, propriétaire de la maison. Vers 22 h., conduit devant l'état-major, il est d'abord enfermé dans la remise sous la garde de sentinelles, baïonnette au canon. On l'accuse d'avoir des explosifs dans sa maison; on va le

fusiller. Le prince de Reuss, informé de ce que cette poudre, datant de plus de 20 ans, était destinée à l'extraction des pierres, intervint en sa faveur et ordonna que le prévenu, au lieu d'être fusillé, serait prisonnier jusqu'à la fin de la guerre ! Il fut reconduit à l'église vers les 4 h. du matin.

Peu après, des coups de feu retentirent. C'étaient des balles incendiaires. De l'église, les détenus purent voir, non sans inquiétude, les sinistres lueurs de l'incendie qui prenaient des proportions gigantesques. Le capitaine vint leur annoncer que si, dans cinq minutes, on n'avait pas versé 5.000 F, tout le village allait flamber. Sous bonne escorte, les principaux de la localité allèrent chercher la somme exigée.

A leur rentrée à l'église, ils rassurèrent quelque peu les prisonniers, en disant que, seules, les maisons Piron, Samray et Victor Hay étaient brûlées et que le reste du village était tranquille. La nuit fut excessivement longue.

Le 19 août, dès le matin, c'est un branle-bas général, avec sonnerie des clairons; les troupes commencent à défilé. On emmène les hommes. On fait atteler deux chars sur lesquels montent les plus âgés tandis qu'entre les deux véhicules, les plus jeunes se mettent en rang. Le convoi se met en marche. Il était 8 h. On fit halte sur la place devant chez Bosman, afin de laisser passer les troupes. Après une mortelle attente de 2 h., la colonne se mit en marche au milieu des cris de désespoir des femmes et des enfants, sous la double haie de gardes allemandes impassibles. Ils arrivent enfin le soir à Vielsalm, où on les loge dans des wagons à bestiaux et où ils souffrent énormément de la faim, de la soif et surtout du manque d'air. Ils sont employés à diverses corvées: déchargement de wagons, etc. On les traite de la façon la plus brutale. Après une semaine de ce régime, on met en liberté les plus âgés (au-dessus de 60 ans), sauf le bourgmestre, et les plus jeunes (en dessous de 16 ans). Les autres sont expédiés en Allemagne, à la prison de Freyendies et ensuite au camp de Hameln, où la plupart firent un séjour de treize mois. Plus un seul homme ne restait au village de Grandmenil: le plus grand nombre emmenés par les barbares et une quarantaine, qui avaient pu se soustraire à leurs recherches, enfouis dans les bois. A ces derniers, le major Lacroix permit de rentrer le 26 août.

Le jeudi 20 et vendredi 21, il ne se passa rien d'anormal pour le village, à part le passage de l'infanterie qui défila, 48 heures durant, et l'incendie de Briscol (le 20), que nous apprîmes par les nuages de fumée qui venaient de l'ouest.

Le samedi 22, à 8 h., nouvelle alerte; cette fois à Manhay.

Vers 2 h. les troupes qui venaient d'incendier Manhay, faisaient leur entrée à Grandmenil. Les soldats, ivres, parcourent le village à la recherche des hommes et le lieutenant, fier de son œuvre de Manhay, déclarait: "Briscol brûlé, Manhay brûle, Grandmenil doit brûler!". Ce qui devait avoir lieu la nuit suivante. Heureusement, le chef ivre se trouva bien dans son lit et le matin l'ordre était arrivé de partir immédiatement !

Un fait mérite d'être signalé: Alphonse Piron, la malheureuse victime, avait été mis dans un cercueil et déposé dans la petite chapelle du cimetière. L'autorisation de l'inhumer ne fut donnée que le dimanche 23. Qui allait creuser la tombe? Plus d'hommes dans le village! Quelques femmes et jeunes filles courageuses se mirent à l'œuvre.

(Extraits du rapport de M. Jean Rolin, curé de Grandmenil)

Le 19 août au matin, nous pensions être libres (1). Vers 7 h. 30, des soldats vinrent nous prendre et nous firent monter sur deux chariots. Nous y restâmes plusieurs heures pendant que les troupes défilaient.

Par une chaleur atroce, en plein midi, on se mit en route vers Vielsalm. Des troupes considérables arrivaient en sens inverse. Nous reçûmes d'elles toutes les injures, toutes les avanies. Nous arrivâmes à Vielsalm vers 4 h. Ils ne nous avaient donné, depuis notre arrestation, ni à manger, ni à boire. Ils nous entassèrent dans des wagons, à la gare de Vielsalm. Nous y passâmes 6 nuits.

Pendant la journée, nous devions durement travailler. Ils me faisaient porter des caisses de cartouches et des sacs de grains. Nous recevions un peu de pain noir et de l'eau. Sur les six jours, je ne desserrai pour ainsi dire pas les dents. Je passai surtout deux nuits atroces, en proie à d'horribles cauchemars.

Après 6 jours, départ pour l'Allemagne, par Gouvy, Prüm, Coblenz. Tout le long du parcours, la population allemande nous huait, nous insultait. C'étaient les termes les plus grossiers, les plus injurieux. Aux gares, on nous offrait en spectacle: les soldats ouvraient les portes du wagon et me faisaient avancer sur le bord. Alors la populace approchait et nous témoignait sa haine. Nous étions considérés comme francs-tireurs! Le mot était inscrit en toutes lettres sur la paroi du wagon. Nous avions coupé les oreilles et crevé tes yeux aux blessés !".

Nous arrivâmes à Freyendies et nous y restâmes jusqu'au 19 décembre, enfermés dans des cachots, à 10 ou 12 dans une cellule. Je ne pus célébrer une seule fois la sainte-messe.

Le 19 décembre, nous fûmes dirigés sur le camp de Hameln, où se trouvaient environ 5.000 prisonniers de toutes nations. Nous étions encore au complet, sauf M. le bourgmestre et M. Quoilin qui avaient été rapatriés de Freyendies.

Puis ce fut mon tour, le 22 janvier 1915. Un vendredi, j'arrivai à Grandmenil, tout déprimé et exténué. Mon presbytère avait été totalement pillé. Tout me laissait indifférent. C'est à peine si je sus dire quelques mots à mes paroissiens le dimanche suivant. J'avais gagné une neurasthénie aiguë.

Quelques mois après, revinrent les hommes mariés, puis les jeunes gens.

En Allemagne, personne d'entre nous n'a même été questionné ni interrogé!

Quatre civils de Lierneux étaient avec nous. Est venu aussi nous rejoindre M. le percepteur des postes de Manhay, qui était auparavant avec M. l'abbé Jacqmin, curé de Salmchâteau, dans une autre prison.

(1) Voici les noms des 69 prisonniers de Grandmenil avec la date de leur retour: André Lamy, Henri Charlier, Jean-Joseph Devahive, Joseph Leloup père, Joseph Leloup fils, Jules Poncelet, Hubert Devigne, André Hay, Marie Devigne, Joseph Lecart, Jean-Joseph Thirion, Léon Depierreux, Doster-Servais, Léopold Cornet (24 août 1914), Léopold Devahive, Joseph Quoilin (30 novembre 1914), Nestor Lecart (6 janvier 1915), Jean Rolin, curé (22 janvier 1915), Jules Pierson (30 avril 1915), Delaite (21 juin 1915), Maréchal (3 juillet 1915), Emile Cornet (11 juillet 1915), Emile Lamy, Albert Lamy, Victor Nemerlin, J.-B. Chappe, Auguste Devigne, Léon Lecart, François Samray, Léon Piron, Emile Poncelet, Alphonse Lonchay, Victor Hay, Léopold Leloup, Léon Lonchay, Joseph André, Nestor André, Alphonse Denty, Victor Delheid, Thomas Piron, Henri Poncelet, Maurice Lecart-Jacquet, Emile Lecart, Alphonse Quoibion, Léon Hay, Alphonse Philippe, Jean-Baptiste Leloup, Arthur Lierneux (21 juillet 1915), Dropsy, Léon Devigne, Victor Piron, Lambert Léon et Séverin Boulanger, Emile Lonchay, Edouard et Alphonse Lespagnard, Victor Cornet (3 septembre 1915), Joseph Cheppe fils (décédé à Hameln le 28 août 1915), Léon Cheppe père (5 septembre 1915), Roger Nemerlin, Alphonse Quoilin, Jules Depierreux, Arthur Hay, Fernand Leloup, Armand Piron, Marcel Poncelet, Arthur et Zénon Lecart, Alphonse Delvaux (21 septembre 1915).

Le conseil de guerre de Malempré

(Rapport de M. Noël, curé de Malempré)

Lundi 17 août, vers 4 h. de l'après-midi, le major Kumme m'annonça que mon confrère de Grandmenil venait ici dans une heure, qu'un civil du village avait tiré sur eux, blessant un soldat au cou, que ce civil avait été tué, qu'il attendait le "protocole". Il m'énuméra les peines possibles en pareil cas: tous les civils tués; ou bien trois civils tués: le curé, le bourgmestre et un autre; ou bien toutes les maisons incendiées, ou bien tous les hommes déportés en Allemagne, ou bien une amende.

J'intervins longuement, et le plus instamment possible, en faveur de mon confrère et de ses paroissiens. Le major haussait les épaules, se bornant à dire qu'il ferait ce qu'il pourrait. Au presbytère, avaient pris quartier le prince de Saxe-Meiningen, un adjudant-major et une dizaine d'officiers.

L'arrivée des trois prisonniers sur un tombereau sous bonne escorte vers 7 h. du soir fit dans le village une profonde sensation. J'obtins leur transfert, de la "Wache" établie à la maison communale, au presbytère. M. l'abbé Rolin niait énergiquement que son paroissien Alphonse Piron ait pu tirer et se croyait mené dans un guet-apens.

Au cours du repas des officiers, j'entendis qu'on appelait "complot" ce qui s'était passé à Grandmenil. Cependant, le major le niait. Il quitta brusquement la table, se promena dans le vestibule et m'affirma que l'affaire était grave. Cependant, il attendait toujours le protocole.

Il arriva vers 11 h. du soir. Le conseil de guerre se tint aussitôt. On entendit d'abord M. le bourgmestre à qui on voulut faire avouer qu'Alphonse Piron avait tiré. Il tint bon, affirmant qu'il était venu, le premier, remettre ses armes. Invité à s'expliquer sur la fusillade, il parla d'une rencontre de Français et d'Allemands. Puis, il y eut une longue interruption, causée par l'arrivée de soldats portant des ordres. M. le bourgmestre signa ensuite sa déposition. M. le curé et M. le vicaire comparurent à leur tour et firent des dépositions identiques, ce qui dut convaincre les officiers qu'il était impossible qu'Alphonse Piron eût tiré sur les troupes. Le jugement fut rendu. Une amende était infligée à la commune. Le chiffre en était fort élevé; je discutai avec le major; il abaissa la somme à 6.000 puis à 5.000, puis à 4.000 F, disant "qu'il ne voulait plus descendre". Après le départ des prisonniers, il prétendit "qu'il avait été trop bon, que le général, à Verleumont, n'approuverait pas". Les événements du lendemain le prouvèrent.

Ortho

Exécution de deux civils de Bertogne (18 août)

(Extrait des rapports de MM. Choque, curé d'Ortho, et Belière, curé de Bertogne)

Alphonse-Joseph Molitor et Hubert-Joseph Molitor, deux frères, âgés de 30 et de 22 ans, célibataires, vivaient modestement à Bertogne, avec leur vieille mère, dame Marie-Joséphine Cheppe, veuve Grégoire Molitor.

Lundi 17 août, vers midi, des soldats allemands découvrirent deux vieux fusils dans les orties du jardin situé derrière leur maison. Ces fusils ne leur appartenaient pas; ils n'en avaient jamais possédés; ils ignoraient même la présence de ces armes dans la haie de l'enclos. Les vrais détenteurs des armes, quand ils apprirent l'arrestation, gagnèrent les bois et les taillis de Bertogne, où ils vécurent cachés pendant un mois, tant que dura le passage des troupes.

Les deux malheureux eurent beau protester de leur innocence. Ils furent enfermés jusqu'au départ des troupes, chez Nicolay, et finalement condamnés à être passés par les armes. Il paraît que l'une des armes était chargée de balles de forme plus ou moins cubique, coupées à même dans un morceau de plomb; ce procédé est employé couramment par les professionnels du braconnage. Le conseil de guerre y avait vu l'intention de déchirer les chairs des soldats allemands, d'envenimer les plaies et d'empêcher leur guérison ! M. l'abbé Dagonnier, curé de Bertogne, intervint pour ses paroissiens auprès des officiers saxons qui avaient élu domicile au presbytère. Ce fut en vain. Cependant, l'exécution serait ajournée.

Le tragique événement eut lieu à Ortho. Le 18 août, l'armée allemande quittait Bertogne, entraînant sa proie. De l'avis de tous ceux qui les ont vus, les deux misérables étaient déjà passés à l'état de loques

humaines. On les vit, cordes aux poignets, galoper derrière un caisson de munitions, au milieu de la troupe...

Au pont de l'Ourthe qui sépare Ortho de Bertogne, il se produisit un incident navrant. Pressé sans doute par le fol espoir d'échapper à ses bourreaux ou de mettre fin, tout au moins, à son martyre, l'un des prisonniers brisa ses liens et s'élança du parapet du pont dans la rivière. Bientôt ressaisi par ces cerbères, il fut en butte à de nouvelles tortures. Ainsi que l'a affirmé la famille Gérard, de Floumont, il fut hissé, à demi-asphyxié déjà, sur un affût de canon. De chaque côté, un soldat lui reportait rudement la tête en arrière, pour l'empêcher de rejeter l'eau absorbée en grande abondance; et ainsi, hoquetant et étouffant, il arriva au hameau de Floumont.

Après une halte de quelques heures dans une pâture, la troupe se remit en marche et s'arrêta à Ortho-centre.

Vers 8 h. du soir, au milieu d'un silence relatif – la circulation était interdite aux civils – huit à dix coups de feu retentirent. Le même état-major que nous avons trouvé au presbytère de Bertogne était en ce moment assis à la table de M. l'abbé Choque, curé d'Ortho. Les officiers l'avaient obligé, comme partout, par crainte d'empoisonnement sans doute, à prendre place à côté d'eux. Au moment des coups de feu, pas un mot ne fut prononcé par les officiers relativement au drame qui se dénouait.

Que signifiaient donc les coups de feu? Après une nuit très agitée, M. le curé alla aux informations. La première version répandue par les troupes sur les détonations de la veille fut qu' "il y avait eu rencontre entre patrouilles allemandes..." Ils avaient sans doute honte de leur acte. Mais bientôt la vérité fut connue: sur la route d'Ortho à Nisramont, un peu au-dessus du ruisseau dénommé " la Sclose ", deux cadavres gisaient sur les accotements, l'un à droite, l'autre à gauche... M. Verdin-Sonnet, l'occupant de la dernière maison du village dans la direction de l'endroit du drame, avait aussi entendu le feu de peloton de la veille et, en même temps, des cris ou plutôt des hurlements d'effroi et de douleur. Il avait en logement chez lui neuf soldats et un sous-officier. Peu de temps après les coups de feu, un sergent vint parler au sous-officier. Après son départ, M. Verdin demanda à ce dernier la cause de la fusillade. Il déclara ne rien savoir et parla, en un langage inintelligible, de "charge de conscience". Le 19 au matin, M. Verdin s'avança sur la route de Nisramont jusqu'à 200 mètres de son habitation, et il aperçut deux cadavres; il rebroussa chemin. Dans l'après-midi, il s'approcha des victimes. L'une avait la face contre terre et avait encore les mains liées derrière le dos. L'autre était couchée sur le dos et portait au bras une corde assez grosse; au-dessus du poignet, une plaie affreuse, une longue et profonde estafilade: on avait sans doute tranché les liens à coups de sabre ;ceux-ci avaient atteint le bras, à moins qu'une balle n'eût labouré les chairs.

Le même jour, 19 août, vers le soir, à la demande de M. le bourgmestre d'Ortho, quatre jeunes gens, accompagnés de M. le curé de Buisson, relevèrent les cadavres, dans le dessein de les déposer à la salle communale. Ils ne purent mettre ce projet à exécution. Au moment où ils arrivaient au village, de nouveaux et graves incidents s'y déroulaient: la maison communale et une seconde maison flambaient; les troupes, qu'animait toujours la même fureur sauvage, venaient d'y mettre le feu. Ils déposèrent leur lugubre fardeau dans la remise de M. le notaire Mareschal. Jusque là, l'identité des victimes restait ignorée; on les fouilla et on trouva sur l'un d'eux un permis de vélo au nom d'un Molitor, de Bertogne. François Trauffer, un domestique de ferme, se dévoua, au péril de sa vie, pour se rendre à Bertogne; il alla par monts et par vaux, évitant les hordes allemandes, qui l'auraient abattu. A Bertogne, ce fut une horrible nouvelle pour la pauvre mère ! Le 20 août fut le jour où il passa le plus de troupes à Ortho ; ce fut un torrent de vraies vagues de casques à pointes... Des centaines d'entre eux vinrent contempler, avec une joie sauvage, les cadavres de leurs victimes. Afin de bien faire constater qu'elles étaient tombées par leurs balles, ils avaient relevé les vêtements, pour mettre à nu les deux horribles plaies béantes: chez l'un, dans la direction du couer, chez l'autre, à l'abdomen. C'est sans doute ce dernier qui, mal touché, avait crié ses horribles souffrances à tous les échos. L'ordre d'inhumation fut donné le 20 et exécuté le 21. Sans cercueil, enveloppés dans un linceul qu'avait fourni M. le notaire Mareschal, des jeunes gens les inhumèrent dans une fosse creusée à la hâte.

Vers la fin du passage des troupes, deux officiers apprécièrent comme suit l'attitude de leurs congénères. Ils demandèrent à M. le curé d'Ortho s'il avait pu préparer à la mort les fusillés. Sur sa réponse négative, ils dirent: "Nous ne croyons pas; mais, puisqu'ils croyaient, on aurait dû vous appeler! Cruel ! Cruel !".

Incendies à Barvaux s/O.

Le 18 août, en plein jour, une colonne d'approvisionnement traverse Barvaux-sur-Ourthe. Tout à coup, les soldats accusent une jeune fille d'avoir tiré sur eux, – alors que le coup de feu a été manifestement tiré par le soldat qui marche en tête de la colonne. Ils mettent le feu à huit maisons, enferment la famille de la jeune fille dans l'habitation en flammes, avec l'intention manifeste de les rôtir vivants et tuent, sur la rue, Victor Trine, un vieillard de 70 ans.

Rapport de M. A. Etienne, curé de Barvaux-sur-Ourthe

Le 18 août, dans l'après-midi, la famille de Gustave Hainaux, horloger à Barvaux, s'est occupée à nettoyer la maison, remplie de paille, où les troupes ont logé la veille. La mère, Elisa Grignet, aidée d'une journalière, lessive sur le seuil et regarde le défilé des troupes, comme on l'a fait les jours précédents. Gustave Hainaut et sa fille, Léa, réparent leur toilette, après le nettoyage. La jeune fille, les cheveux flot-

tants, apparaît dans le cadre d'une fenêtre ouverte, à l'étage.

A ce moment, vers 4 h., tandis que la colonne de chariots, arrêtée sur la grand-route, s'ébranle pour le départ, un coup de feu est tiré par le soldat qui marche en tête de la colonne; il tire soit, comme prétend la jeune fille, dans la fenêtre où elle se trouve, soit, comme pensent d'autres témoins, sur une maison contiguë, vide et portant la pancarte: Maison à louer. (1)

Le convoi s'arrête. Les soldats s'ameutent. "On a tiré sur nous ! ". Les coups de feu pleuvent sur les portes, fenêtres et murs des deux maisons, puis la fusillade s'étend à tout le village.

Je quitte à l'instant le presbytère, et m'efforce de calmer l'agitation. C'est peine perdue. J'obtiens seulement qu'un pauvre ouvrier puisse sauver ses linges d'un quartier voisin. Les autres habitants doivent abandonner leur demeure sans rien emporter. Les soldats enferment à la cave l'horloger, son épouse, la jeune fille, puis ils mettent le feu à la demeure avec l'intention certaine de les faire périr dans les flammes. Ils mettent aussi le feu à la maison bourgeoise voisine, à trois maisons ouvrières, à une petite villa, à un magasin d'instruments agricoles et à un magasin de poèlerie et de quincaillerie.

Les malheureuses personnes enfermées dans la maison en feu se blottissent d'abord à la cave. La jeune fille se lança dans le puits, où l'eau n'atteignait, heureusement, que la hauteur d'un mètre; elle se mit une cuvette sur la tête pour se protéger des flammes. Ils entendirent jeter quelque chose dans le feu, comme des pois qu'on sème: cartouches, détonateurs ou capsules incendiaires... Dans la cave, la situation devint en un instant intenable, car il n'y avait pas de voûte. Ils pratiquèrent un trou dans la cage d'escalier; la mère s'y jeta la première et retomba au dehors, en se cassant la jambe. La fille, puis l'horloger, parvinrent aussi à fuir et cherchèrent une cachette pour ne pas être fusillés.

Je me trouve, pendant ce temps, sur la rue avec M. le Bourgmestre, et nous discutons l'affaire du coup de feu, entourés d'une soldatesque brutale, officiers et soldats. Un officier affirme, en bon français, que "de la fenêtre de l'horlogerie, on a tiré sur lui ". Un officier, auquel je certifie que, dans cette maison, il n'y a personne capable d'un coup pareil, me répond qu' "il n'a pas vu tirer, mais qu'il a vu, quand on a tiré, une jeune fille échevelée à la fenêtre ". Cette discussion a lieu devant la grande vitrine d'un magasin, situé en face du sinistre. Les soldats me montrent les trous des balles dans cette vitrine, affirmant, avec force protestations, qu'elles viennent de la fenêtre de l'horloger, alors qu'ils avaient percé ces vitrines à l'aide de baïonnettes, à hauteur de l'épaule! Ma riposte est facile, bien qu'interrompue par leurs vociférations: les trous sont perpendiculaires à la glace; or, comme celle-ci n'est pas située en face, mais latéralement, ils devraient marquer sur cette glace un angle aigu. Mais ils coupent court à cette discussion, qui tourne à leur défaveur. Un peloton nous fait prisonniers et nous mène sur une prairie, où nous crûmes que notre exécution allait suivre. Nous y passâmes une nuit fort agitée.

A 3 heures du matin, on donne aux troupes le signal du départ, qui amène aussi notre libération.

A l'heure de l'incendie, il y eut une victime. Un officier et quelques soldats conduisirent à travers le village un civil, Alphonse Hainaux, qui avait la mission de prier les habitants de rentrer chez eux et de fermer portes et fenêtres. Un vieillard sexagénaire, Victor Trine, sortant d'un café, ne sut pas regagner à temps sa maison. Un officier lui tira plusieurs coups de revolver, les soldats des coups de fusil. Il s'affaissa, la cuisse fracassée. Ils déclarèrent alors à Alphonse Hainaux qu'ils en avaient déjà tué six chez l'horloger; ils croyaient avoir poussé six personnes dans les flammes de la maison incendiée. Libéré, je portai les secours religieux au pauvre vieux, qui vécut encore quelques heures. Puis je menai une sentinelle allemande devant la vitrine et lui fis remarquer qu'un pot de fleurs, situé tout à côté, n'avait pas été touché. Lui-même reconnut qu'une "patrone", ou cartouche aurait laissé une trace au mur ou au plancher; cette place nous la cherchâmes en vain et il conclut avec moi qu' "on n'avait pas tiré!".

Après le siège de Namur, la même troupe logea à Barvaux. S'étant informés de ce qu'était devenu l'horloger, ils furent surpris d'apprendre que lui et les siens étaient en vie. Mais ils ne croyaient plus alors aux "civils tirant sur eux". Un coup de feu retentit, encore au centre du village; le sergent m'annonça qu'un soldat l'avait tiré par mégarde, en démontant son arme.

(1) On assure qu'une brochure, publiée par un officier allemand, a représenté la scène: Une jeune fille, cheveux au vent, armée d'une carabine, est debout sur le toit et tire.

Les incidents d'Erezée et de Briscol

(Résumé du rapport de M. Maréchal, curé-doyen, et de M. Marquet, vicaire d'Erezée)

Le mardi 18 août, des troupes considérables traversent Erezée. Des milliers de soldats, d'armes différentes, défilent durant toute la journée. C'est un branle-bas indescriptible.

A 11 h. du soir, trois coups de feu se font entendre. D'abord un seul coup, puis deux coups continus. Les trois coups étaient identiques, des détonations brèves et fortes de fusil de guerre. C'était de l'Hôtel de Belle-Vue, devant lequel une sentinelle montait la garde. Elle prétendit avoir été attaquée (premier coup de feu) et avoir eu le courage, bien que blessée (affirma-t-on, sans preuve) de riposter de deux au-

tres coups de fusil.

Moins de cinq minutes après, guidée par Mlle Pauline Delvaux, sœur de l'hôtelier réquisitionnée à cette fin, une patrouille de six soldats sous la conduite d'un lieutenant vient arrêter M. l'abbé Victor Maréchal, doyen d'Erezée. Ils arrêtent aussi M. le vicaire Marquet et les entraînent à l'hôtel Delvaux, où les attendent plusieurs officiers supérieurs.

A leur tête, le général Wagner et le major von Selle du 95^e rég., 3^e bat., commandant de place, hébergé lui-même chez M. le Doyen. Le général s'abandonne à sa fureur : " Messieurs, vous êtes traduits en conseil de guerre, comme notables de cette commune. Vous êtes rendus responsables du fait qu'un homme d'Erezée a tiré sur une sentinelle devant l'hôtel et l'a blessée... ". Puis le général commande une patrouille et lui donne l'ordre d'aller chercher à Erpigny le bourgmestre, M. Philippe Delneuve, un septuagénaire gravement malade. Il arrive une demi-heure après, plus mort que vif. Pendant ce temps, "le tribunal se retire pour délibérer" dans la salle du restaurant... Les prévenus, tenus au grand secret, sont gardés par des soldats baïonnette au canon.

Après une délibération de 5 quarts d'heure, le général et le major rentrent dans la salle du café avec deux officiers. Le général s'adresse alors à M. le doyen : " Vous, vous allez partir. Et pour juste 3 h., vous nous rapporterez, de toutes les demeures, 10.000 marks, sinon tout le village est brûlé, les hommes fusillés, les femmes et enfants conduits dans les villages voisins ". M. le vicaire insista alors pour pouvoir accompagner son supérieur. Chose accordée à condition de ne sortir que sous bonne escorte. Puis il sollicite encore une heure en plus pour la remise de la rançon. Nouvelle discussion, nouvel accord.

Aussitôt, flanqués tous deux d'une demi-douzaine de soldats, baïonnette au fusil, sous l'ordre d'un sous-lieutenant, ils partent dans le village à la recherche de l'argent...

Neuf personnes s'offrirent à verser l'amende et les 2 prêtres ne durent pas sortir de la section d'Erezée. Vers 4 h., accompagnés de M. le Notaire Collette, M. le doyen et M. le vicaire rentrent à l'hôtel Delvaux où ils remettent la rançon au commandant de place, major von Selle.

Le major tendit la main aux deux prêtres et les déclara libres. Il ajouta : " Je vous félicite de votre attitude de cette nuit ".

Quand tout fut terminé à l'hôtel, les prisonniers libérés, demandèrent quelques explications au major von Selle au sujet de l'attentat. Il conduisit ces messieurs dans la rue, un peu plus bas que l'hôtel. Il leur expliqua que "l'ennemi" se trouvait dans la prairie entre la maison d'Olivier Leboutte, occupée par M. le Juge Ericum et la maison de Dieudonné Lambay, occupée par Alfred Devahive. Cette prairie borde la rue et est clôturée par une haie vive. Le major prétendit que l'ennemi avait attaqué la sentinelle qui faisait les cent pas devant l'hôtel du général. " Le Kamarade reçut des petits plombs de fusil de chasse dans le bras gauche ". Où était-il en ce moment, on n'en dit rien, on ne le laissa pas voir. Le major poursuivit : " Le brave Kamarade eut le courage de tirer deux coups de feu dans la direction de l'ennemi. – Qui fut tué ou bien blessé ? demanda M. le vicaire. – Oh non, Monsieur, il s'est enfui ! – Mais, Monsieur le major, il y avait des soldats qui campaient dans cette prairie ? Comment ne tirèrent-ils pas sur cet " ennemi " ? – Je dis qu'il s'est bien vite sauvé ! – Mais comment vos soldats ne furent-ils pas tués ou blessés par les balles de la sentinelle ? – Pas de soldats blessés par sentinelle, mais un cheval tué, venez voir, Messieurs".

De fait, un vieux cheval fourbu avait été abattu par... le vétérinaire, comme l'apprit d'autre part M. le Notaire Collette. "Maintenant venez, dit le major, parce que je dois partir !... Vous rentrez libres chez vous!".

M. le bourgmestre était en ce moment détenu au local St-Grégoire. Quelques heures plus tard, ce vieillard exténué et miné par les émotions était hissé sur un chariot et conduit en Allemagne. Ce que l'on redoutait arriva : 2 jours plus tard, il mourrait au lazaret de St-Vith. On l'apprit officiellement à Erezée, le 8 octobre, par une lettre de M. le Curé de St-Vith, adressée à M. le Doyen de Vielsalm; il joignait l'acte officiel du décès.

Incendie de Brisco (section d'Erezée)

Jeudi 20 août, de bonne heure, des troupes berlinoises quittent la localité. Elles sont aussitôt remplacées par des troupes plus considérables, appartenant à des régiments saxons qui défilent sans discontinuer, pendant la journée. Vers 10 h., 8 autos amènent un grand état-major, dont deux généraux. Vers midi, arrive à Brisco, le 106^e d'infanterie de Leipzig commandé par le colonel comte von Mandelsoh. C'est l'auteur de la tragédie dont le récit suit.

Tout à coup, tandis que les gens de la section de Brisco se multiplient pour donner aux troupes ce qu'elles exigent, quelques coups de feu se font entendre ! Ces Allemands prétendent qu'on tire sur eux ! En un clin d'œil, c'est un va et vient indescriptible. On entend des cris divers, les hurlements des chefs, qui donnent ordre de tirer dans toutes les directions, soi-disant pour atteindre les francs-tireurs, postés dans les bois voisins. Les habitants épouvantés fuient au plus vite; les soldats tirent sur eux, même sur les femmes et les petits enfants. Madame Sainviteux est blessée au bras, Madame Hector Collas est blessée à la cuisse, sa petite-fille, qu'elle portait dans ses bras est blessée au talon.

Mais ce n'est pas assez pour apaiser la furie de ces hommes déchaînés : ils mettent le feu au village. Les maisons sont allumées les unes après les autres. Ces pauvres gens voient s'élever des gerbes de flammes, où sont anéantis leur avoir et leurs souvenirs de famille.

Les Allemands ne respectèrent que la chapelle, l'habitation contiguë à celle-ci et celle de Madame Veuve Compère.

Plus tard, un groupe de soldats se rendit à Clerheid, où ils brûlèrent également deux maisons (1).

Ces Allemands tuèrent quantité de têtes de bétail, appartenant à ces propriétaires et détruisirent les belles et abondantes récoltes remises dans leurs granges.

Les familles ont surtout à déplorer plusieurs victimes. Au bruit de la fusillade, des habitants s'enfuirent dans les bois. D'autres, hélas ! croyant se mettre à l'abri, se réfugièrent dans leur cave ! Ce fut le cas de la famille Orban. Comme le feu faisait des progrès terribles, la mère et les jeunes enfants eurent le courage de se sauver. On tira sur eux, mais ils ne furent pas atteints. Les autres membres de la famille et un ami, réfugiés chez eux, périrent dans les flammes. Voici leurs noms : Hubert Orban, Nestor Orban, Alexandre Mawet. Clémentine Ponsard, réfugiée dans le grenier de sa maison, périt également dans la fournaise. Jules Lambert, greffier de la Justice de Paix d'Erezée, avait profité d'un moment de loisir pour porter le dîner à son frère, qui travaillait dans le forêt. Il regagna la maison paternelle, lorsque les soldats le poursuivirent de coups de feu. Il tomba sur le sol gravement atteint. Les soldats le transportèrent de là vers la chapelle, peut-être pour le déposer dans la seule maison que les flammes avaient respectées, chez Mme Compère, où l'on avait installé une ambulance et où les deux dames et l'enfant blessé étaient soignés. Qu'arriva-t-il ensuite ? Toujours est-il qu'on retrouva avec les menus objets et les clefs du greffe, des os calcinés dans les ruines fumantes de la maison de la veuve Petit !...

Une autre victime fut Albert Mawet. Quand la troupe eut achevé son œuvre de destruction à Brisco, elle se dirigea sur Erezée. Arrivés au chemin d'Awez, des soldats crièrent aux habitants de la maison Mawet : " Haut les mains ", le père, Arthur Mawet, ayant les bras raidis par la paralysie, ne put faire le geste. Un soldat farouche le tua à bout portant d'un coup de feu dans la bouche !... Il fut enterré à la hâte dans un champs d'avoine en face de sa maison.

Il faut ajouter les quatre victimes exécutées à Heure.

On a prétendu qu'Erezée devait aussitôt être incendié. On aurait trouvé son nom sur une carte allemande où étaient soulignés les noms d'autres villages à brûler.

L'incendie de Brisco semble avoir été décidé d'avance. La veille, des soldats stationnant devant les maisons contiguës des Sainviteux, à Brisco, leur ont dit : " Pauvres gens ! encore coucher ici cette nuit, mais demain plus jamais ! ". Ces habitants ne savaient que penser; ils ne le comprirent que trop le lendemain.

Au cours de la fusillade, les Allemands ne tuèrent pas seulement des civils, ils blessèrent à mort un de leurs soldats. Un cavalier blessé fut transporté à l'hôpital (Hôtel Delvaux). Il avait perdu connaissance. Les troupes accusaient les civils.

Un conseil de guerre siégea quelque temps après et condamna les deux prêtres d'Erezée à être fusillés. On en eut connaissance par le docteur Lebrun, professeur à l'Université de Gand, qui se trouvait en villégiature à Erezée, en août 1914. Connaissant parfaitement l'Allemand, il entendit les conversations des officiers, tandis qu'il soignait le cavalier blessé. Il s'offrit aussitôt à prouver scientifiquement que la blessure ne provenait pas de plomb de chasse, comme ils l'affirmaient, mais bien d'une arme de guerre. Aussi, les officiers firent le rapport au conseil de guerre. Celui-ci différa l'exécution de la sentence.

Le général donna ordre au colonel du régiment de se rendre au chevet du blessé, avant d'arrêter les prêtres et de les fusiller. Le moribond eut un moment de lucidité. Le colonel lui adressa la parole : il affirma l'innocence des civils.

Les officiers étaient pâles comme le marbre. M. le Docteur Lebrun leur dit ces simples mots : " Messieurs, à présent, je n'ai plus rien à prouver. Agissez selon votre conscience !... ".

Le colonel fit son rapport, et l'affaire resta sans suite pour les prêtres d'Erezée. D'autres soldats furent amenés ensuite à l'hôpital.

(1) A Brisco, les maisons brûlées appartenaient à : Alphonse Lambert, Veuve Gaspard Devahive-Breuskin; Nicolas Colas-Breuskin; Joseph Gérard; Léon Gérard, son fils; Remy dit Linaire, fermier à Manhay, occupée par Louis Jacoby, de Vaux-Chavanne; Léon Lambert-Devahive, occupée par des enfants Devahive; Ponsard Remy, Joseph et Clémentine; Jules Henrotin-Julien; Hector Colas-Depierreux; Victoire Haot, Veuve Célestin Petit; Godart-Grandjean; Hubert Orban-Séleck, Henri Sainviteux-Orban; Joseph Sainviteux, maison inoccupée de Joseph Gérard; maison provenant de feu Louis Breuskin.

A Clerheid, les deux maisons appartenant à Hubert Thiry-Devahive; Henry Depierreux.

Calvaire de 16 habitants de Brisco et environs (1)

(Résumé du rapport [rédigé après l'Armistice] de M. Achille Compère, l'un des prisonniers)

Jeudi 20 août, entre midi et 1 heure, au moment des coups de feu, deux soldats entrent chez moi, m'arrêtent et me mènent sur la rue, par les 2 orailles. Pour me forcer à marcher plus vite, l'un d'eux me jette un coup de crosse dans les reins.

Quand j'arrive en face de chez Godart, les maisons commencent à flamber.

Les soldats me poussent avec une dizaine d'autres hommes, femmes et enfants, contre le mur de la maison Godart, qui est en feu. Ils nous fouillent et nous ordonnent de rester contre le mur, bien que des morceaux de poutres et d'autres matières en feu commencent à tomber de la maison. Si nous bougeons, nous sommes tués.

Ils nous mettent ensuite sur la route et un groupe de soldats nous accompagne dans la direction d'Erezée. A la 2^e maison d'Erezée, ils

nous font asseoir à terre, à un endroit fort en pente. Le dos est du côté de la vallée, et nous avons les jambes en l'air. C'est une position extrêmement fatigante. Si un seul se retourne, tous sont fusillés. Deux heures après, deux officiers viennent dire: "Vous êtes libres". Nous regagnons Briscol.

A 10 minutes de Briscol, des soldats nous arrêtent et nous mettent au mur Mawet. A côté de nous, sur le seuil, gît le cadavre de M. Mawet, père. Puis ils nous font descendre dans la prairie voisine, où les hommes d'Awes sont prisonniers.

Après un séjour d'une heure et demie, deux petits chefs nous ordonnent de conduire à Erezée une bande de soldats. A Erezée, on nous mène près de l'étang, sur la place. Là nous retrouvons des gens de Clerheid, dont Hubert Thiry; ils avaient mis le feu à sa maison, il voulut l'éteindre; au moment où il descendait l'escalier de la maison, un soldat lui mit la main au collet; de là, ils furent conduits à l'endroit d'Erezée où nous les retrouvons.

Des soldats nous fouillent, jetant dans l'étang tout ce qui se trouve sur nous, canifs, pipes, tabacs, etc. Ils apportent des cordes et nous lient étroitement. La même corde sert pour tous; elle enlace la poitrine, puis les bras, puis le cou; ainsi de suite pour les 16, dont Marie Julien. Ce sont de vrais démons.

Après être restés une heure dans la cour de Nestor Lomré, nous partons sur Soy. Nos gardiens nous mettent souvent le revolver sur la poitrine. Nous savons que nous allons à une mort certaine.

Il est 6 h. 30 ou 7 heures quand nous arrivons à Soy, chez Ragondet. Là, un soldat saisit la corde et la tire violemment; le premier tombe à terre, entraînant tous les seize prisonniers sur le sol.

Ils nous conduisent à l'école des garçons et nous délient la poitrine et les bras, laissant la corde autour du cou seulement; puis dans un hangar voisin de la cour, où il y a deux bancs d'école. Ils nous font asseoir et nous ordonnent de lever les jambes qu'ils attachent, à l'aide d'une corde, en dessous des pupitres; puis ils nous lient les mains, mises en croix, sur le banc.

Le vieux curé de Soy apprend que nous allons être fusillés et fait des démarches pour venir nous reconforter. On lui donne cinq minutes. Les soldats nous avaient laissé montre et porte-monnaie; nous les remettons à M. le curé, avec prière de les faire parvenir à nos familles. Puis il nous parle et nous donne l'absolution. Alors, plusieurs déboulonnent leurs paletots comme ils peuvent, pour que rien n'arrête les balles.

Les soldats ordonnent de se lever. Mais nous sommes attachés aux bancs. Ils délient les mains et les pieds, laissant la corde autour du cou. Nous sortons des bancs les uns après les autres et on nous pousse contre le mur de l'école. Deux officiers, précédés et suivis de soldats le fusil à la main, demandent nos noms et parlent entre eux. Ils donnent l'ordre de nous ramener sur les bancs, où l'on nous relie comme auparavant.

Nous mourons de soif. Léon Mawet réclame à boire. Des soldats apportent un seau d'eau sale et un verre. Un soldat fait le tour et vide l'eau dans la bouche de chacun. Certains demandent à aller au WC; on le leur refuse. La nuit se passe dans cet état.

Vendredi 21 août, les soldats licencient Marie Julien, puis nous délient, laissant seulement la corde autour du cou. Par rangs de quatre, ils nous mènent sur la route de Hotton. A dix minutes du village, n'en pouvant plus, nous refusons de marcher. Deux soldats vont chercher un chariot attelé de deux chevaux. Ils nous rangent derrière le chariot et veulent nous y faire monter. Les premiers y parviennent, mais pour les autres, c'est impossible, car la corde se resserre et menace de nous étrangler. Alors, ils nous délient, nous font monter un par un, nous font asseoir dans le fond du chariot et nous relient de nouveau, d'abord par le cou, puis en attachant tous les bras aux échelles latérales du chariot.

Nous arrivons dans une campagne au haut de Noisieux. " C'est une belle place pour les enterrer", dit un officier. Nous y restons de 3 à 4 heures exposés au soleil. A deux reprises, ils nous font coucher la face contre terre. Les officiers tiennent conseil, ils viennent nous interroger. "Où avez-vous été faits prisonniers? Pourquoi? Avez-vous tiré? Avez-vous vu des francs tireurs? ". Les dépositions sont consignées par écrit.

De nouveau sur le chariot, vers Baillonville. Nous arrivons ensuite à Heure.

Puis, ils nous font descendre, et nous conduisent, liés par le cou seulement, dans la cour de l'école. Les campagnes sont remplies de soldats, tout est gris. Nous nous asseyons sur un banc. M. l'instituteur apporte des tartines: c'est le premier aliment reçu depuis l'arrestation.

On vient citer quatre noms: Libert Godart, Léon Devahive, Nicolas Colas et Léon Evrard. Les soldats les conduisent près des chefs. Ils les mettent ensuite sur deux rangs, les mènent à deux cents mètres et on entend des coups de feu. Ce sont nos pauvres camarades qui sont fusillés. Les soldats, entendant tirer, sautent sur le mur de la cour, pour voir ce qui se passe. Un officier s'approche de nous et nous annonce qu'on a fusillé les quatre prisonniers; d'autres, ajoute-t-il, sont encore coupables, mais les bons ne peuvent pâtir pour les mauvais.

Deux soldats nous ramènent hors du village. On nous a remis un papier, qu'il faut toujours tenir en main et nous devons rester ensemble.

A Baillonville, il est nuit, nous demandons à loger. Des soldats examinent les papiers et nous mènent près des chefs. Ils nous ramènent ensuite, sans le papier, dans une étable, où nous passons la nuit.

Samedi 22, à 8 h., ils nous rendent le laisser-passer. Chacun à son

tour le tient levé en l'air.

A Noisieux, nous rencontrons un champ de carottes et de navets; nous nous y lançons joyeusement, pour satisfaire la faim. A Ny, nous allons boire au bac. Deux femmes nous offrent à manger. A Soy, nous entrons chez M. le curé, qui nous restitue nos montres et autres objets. Puis nous rentrons à Erezée.

(1) Noms des prisonniers: Libert Godard, Léon Devahive, Nicolas Colas, de Briscol, et Léon Evrard de la Colonie de Liernux, fusillés à Heure; Hubert Thiry, de Clerheyd; Jules Henrotin, Joseph Ponsard, Joseph Orban, Achille Compère, Léon Mawet, Hector Colas et Victor Gérard, de Briscol; Edouard Gaspard et Lambert Soquette d'Estiné; Jérôme, de Beaupré; Marie Devahive, épouse Julien, de Clerheyd.

La fusillade des civils de Briscol, à Heure

(Résumé du rapport [rédigé le 15 avril 1915] de M. Wathy, curé à Heure)

Quinze habitants de Briscol sont arrivés à Heure, vendredi 21 août. Ils avaient les menottes et étaient reliés les uns aux autres par une corde unique. On aurait dit un cortège d'esclaves ou de grands criminels. Ils furent conduits directement dans la cour de l'école, où ils s'assirent sur un banc. Les troupes d'infanterie et de cavalerie arrivées au village – de 5 à 6.000 hommes – témoignaient à ces malheureux leur haine. J'appris bientôt qu'ils venaient de Soy et que M. l'abbé Sorée, curé de cette paroisse, les avait préparés à la mort.

L'arrivée de ces prisonniers impressionna beaucoup la population, tant ils étaient abattus, défaits, consternés. Un officier permit qu'on leur apportât à chacun un morceau de pain.

J'hébergeais au presbytère l'état-major du régiment. J'appris bientôt que cet état-major avait tenu conseil de guerre et avait condamné quatre de ces prisonniers à la peine de mort "comme francs-tireurs, pour avoir tiré sur les troupes".

Au presbytère, un officier rédigea le jugement. A l'heure fixée pour le supplice, on alla prendre à la cour de l'école les quatre condamnés. Ils furent menés à Bernauthier, sur un terrain appartenant à la fabrique, entre le presbytère et la gendarmerie. Trois se montrèrent courageux et vaillants, le 4^e était égaré, hors de lui. La population fut émue et indignée de l'appareil macabre du cortège. Derrière les sentinelles qui conduisaient les condamnés, marchaient des soldats, porteurs de bèches, de pelles, et de tout ce qu'il fallait pour la sépulture! Aussitôt que le cortège fut arrivé sur le champ, les soldats s'emparèrent des condamnés. Ils leur bandèrent les yeux et les attachèrent à des piquets de bois ou de fer, qui clôturaient la pâture, de façon que, quand la mort aurait fait son œuvre, ils restassent debout.



Monument des fusillés à Heure-en-Famenne, rue Bernauthier.

Lorsqu'ils eurent reçu le dernier apprêt, l'aumonier catholique allemand s'approcha d'eux, leur suggéra l'acte de contrition et leur donna l'absolution. Il fut donné lecture publique de la sentence de condamnation en langue allemande.

A six heures, on procéda à la fusillade. Six soldats avaient été désignés pour chaque condamné. Ils furent enterrés sur place à l'instant même.

Une heure après, vers 7 h., M. l'instituteur arrivait chez moi et me remettait un papier qu'il avait trouvé dans le préau de l'école et qui avait certainement été écrit avant que le jugement fût rendu. Il portait les noms des 4 fusillés. J'ai conservé ce document intéressant. Il semble donc que leur mort était arrêtée d'avance.

La tragédie de Somme-Leuze

Les incendiaires du village de Briscoil passèrent de là à Somme-Leuze. Le 20 août, en plein jour, vers 3 h. de l'après-midi, ils tirèrent des coups de feu et en accusèrent les civils. Tandis que la plupart des habitants s'enfuyaient dans les bois, poursuivis de balles – il y eut de nombreux blessés et l'on se demande comment il n'y eut pas plus de victimes –, des scènes d'horreur se passèrent dans le village. Ils mirent le feu à 22 maisons. (1)

(Résumé de l'enquête sur la mort tragique des membres de la famille Damoiseau)

Dès le 19 août, les habitants de la famille Damoiseau avaient passé la nuit dans les bois de Somme, à cause des vexations de tout genre que leur faisaient subir les Allemands. Marie, l'aînée des filles, étant sur le point de devenir mère, dut revenir au logis. Sa mère et ses sœurs l'accompagnèrent. Ce fut pour aller au devant d'une mort cruelle. Rentrées le 20 août, à midi, elles moururent (2) à 3 h., brûlées vives dans leur maison en feu (au plan: n° 6), où les soldats les forcèrent à rentrer, refermant ensuite la porte sur elles pour les empêcher de sortir.

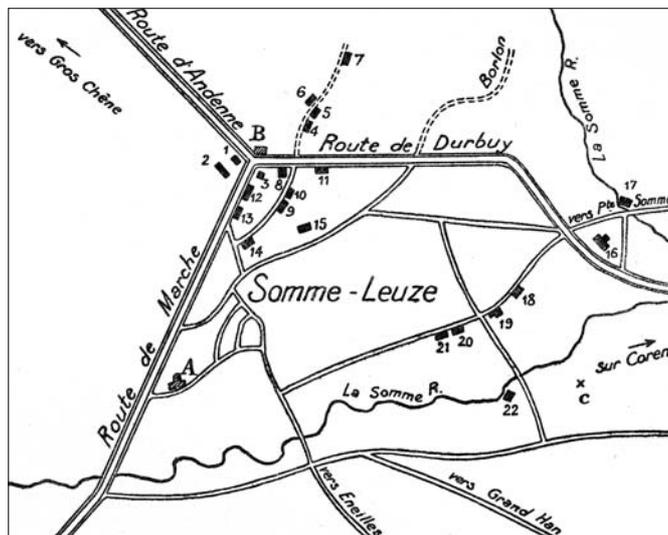
Il ne reste pas de survivant de cette famille; les faits sont reconstitués par le témoignage de voisins:

1. Thérèse Thomas, épouse Alexandre Lesenfants, vit Rosalie Laffut, veuve Gouverneur, arriver avec son petit-fils Augustin Gouverneur chez sa fille Thérèse, épouse Bayart, veuve en premières noces d'Alphonse Damoiseau. Elle vit tomber sur le chemin le petit Augustin percé par une balle. On le transporta dans la prairie et les soldats le poussèrent du pied, pour voir s'il était bien mort. Rosalie Laffut, voyant les flammes qui consumaient la maison de sa fille, voulut sortir avec celle-ci et avec les 3 filles Damoiseau. Elles furent toutes repoussées dans la maison par les soldats. Elles se retirèrent à la cave où elles furent carbonisées.

2. Charles Sibret a vu sa belle-mère, Rosalie Laffut, qui entra chez sa fille Thérèse, épouse Bayart. Il la vit ensuite sortir et rentrer aussitôt dans la maison qui brûlait déjà. Charles Sibret fut ensuite pris comme otage et conduit à Soltau (Hanovre), où il resta jusqu'en mai 1915.

(1) Elles furent incendiées dans l'ordre suivant se référant aux numéros du plan: 1. Gouverneur; 2. Barzin-Laffut; 3. Lallemand; 4. Emile Boulanger; 5. Derestean; 6. Thérèse Gouverneur ou Damoiseau; 7. Emile Genin; 8. Camille Douhard; 9. Joseph Douhard; 10. François Colla; 11. Vve Chabottier; 12. Barzin-Jamotton; 13. Vve Antoine Barzin; 14. Id.; 15. Dubuisson; 16. Ferme du Bayr; 17. Moulin du Bayr; 18. Barzin-Simal; 19. Viroux-Jamotton; 20. Zéphir-Simal; 21. Pickart-Ancia; 22. Moulin Antoine.

(2) Elles périrent toutes: la grand-mère, Rosalie Laffut, veuve Gouverneur, âgée de 73 ans, sa fille Thérèse Gouverneur, veuve Damoiseau, épouse Bayart, âgée de 47 ans, les trois filles de cette dernière, Marie-Julienne, Laurence-Marie et Gilles-Julia-Henriette Damoiseau, âgées de 18, 16 et 11 ans.



PLAN DE SOMME-LEUZE. Les maisons sont numérotées dans l'ordre où on les a incendiées.

A la ferme de Bayr (famille Pirottin) (n° 16 du plan)

(Résumé du récit de Fulvie Pirottin (22 ans), fille d'Isidore Pirottin, fermier de Bayr)

Nous habitons la ferme de Bayr avec mes père et mère, trois

sœurs et deux frères. La ferme de Bayr est à 30 m de la grand-route de Petithan à Gros-Chêne, à 500 m des premières maisons de Somme-Leuze et 50 m de l'ancien moulin de Bayr, qui est occupé par la famille Lallemand (plan n° 17). Le fils Armand Lallemand (15 ans) était à la ferme lorsque celle-ci a été incendiée.

Depuis plusieurs jours, des troupes défilaient sur la grand-route, dans la direction de Gros-Chêne.

Le 20 août, vers 15 h., un soldat motocycliste vint à la ferme et demanda à boire; nous lui donnâmes immédiatement de quoi se désaltérer. Comme il ne pouvait plus remettre sa motocyclette en marche, il la remisa dans la grange et alla rejoindre les troupes qui passaient sur la grand-route. Nous ne le revîmes plus. Environ une heure plus tard, à l'appel d'un de mes frères qui était dans la cour avec Armand Lallemand, je me rendis à l'étable avec ma sœur Olga, épouse Jordan, pour rattacher un veau qui avait rompu son lien. Au moment où nous sortions de l'étable, nous aperçûmes une bande de soldats qui, à travers les terres et le jardin devant la ferme, accouraient dans la direction de celle-ci en tirant des coups de fusil. Mon père, qui se trouvait sur le seuil de la porte d'entrée du corps de logis, nous cria de rentrer; que ces coups de fusil étaient dirigés sur nous. Nous pûmes nous réfugier dans la cuisine sans avoir été blessés. La fusillade ne fit qu'augmenter; les balles traversaient les portes et les fenêtres de la façade. Nous nous sauvâmes dans les chambres de derrière, pensant y être en sûreté; mais la ferme était cernée et les balles pleuvaient aussi de ce côté. Nous descendîmes tous à la cave, mais nous y étions à peine que les soldats, qui nous savaient dans les bâtiments, mirent le feu à ceux-ci. Mon père dit alors qu'il valait mieux périr par les balles que d'être brûlés vifs, et nous retournâmes dans les places du rez-de-chaussée que nous venions de quitter. A ce moment, des soldats pénétraient dans la maison, brisant les meubles, et tirant des coups de fusil. Ils forcèrent la porte d'entrée de la chambre où je me trouvais et l'un d'eux me saisit par le bras, en s'écriant: "Pourquoi avez-vous tiré?". Nous eûmes beau protester; ils ne voulurent rien entendre, et nous brutalisèrent comme de véritables forcenés. Mon père sauta par une fenêtre dans le pré de la ferme, ma sœur Maria le suivit; mes frères Hector et Ernest avec Armand Lallemand qui tenait ce dernier par la main, ainsi que mes sœurs Olga et Elvire, sortirent par l'autre fenêtre. Ma mère, qui avait aussi fui dans cette prairie, cherchait par une fenêtre à me dégager des mains du soldat qui me retenait. Je parvins à lui échapper et, à mon tour, je sautai dans le pré. Au même instant, je vis ma mère et ma sœur Olga étendues sur le sol, tout ensanglantées, ne donnant plus signe de vie. Mon père, grièvement blessé, était tombé à une dizaine de mètres des bâtiments.

Blessée très fortement à l'épaule, je fus entourée par des soldats qui me dirent qu'ils me faisaient prisonnière et qu'ils allaient m'emmener avec eux. Ils m'entraînèrent sur la grand-route.

Des soldats de la Croix-Rouge vinrent à passer. Ils pensèrent mes blessures et me conduisirent dans la direction de Gros-Chêne; on m'arrêta à environ 150 m de la ferme, et là, je suppliai un officier de me faire reconduire auprès des miens. Il consentit à descendre jusqu'à la ferme et après une demi-heure d'attente, un autre officier vint me chercher; en arrivant au chemin qui va de la grand-route à la ferme, il me montra une motocyclette, me demandant si je la reconnaissais comme étant celle abandonnée dans notre grange, prétendant que nous avions tué le propriétaire de cette moto et que nous avions caché son cadavre.

Je fus conduite sous un frêne-pleureur qui croît dans le jardin de la ferme et avec mes sœurs Maria et Elvire, nous y restâmes sous la garde de plusieurs soldats. Je leur demandai ce que nos parents étaient devenus. Ils nous répondirent que notre mère était "dans le salut". Je compris qu'elle était morte.

Un automobiliste vint nous prendre et nous conduisit d'abord à Gros-Chêne; pendant un arrêt que nous fîmes sur cette route, nous vîmes passer un camion sur lequel on avait placé mon père, couché sur une échelle qui avait servi de civière. L'automobile fit demi-tour et, arrivé près de Petithan, l'officier qui nous accompagnait nous dit qu'il nous conduisait à l'ambulance de Durbuy, et qu'un de mes frères suivait dans une seconde voiture.

Le bilan de cette affreuse journée a été le suivant: Ma mère Maria Beguin (56 ans) et ma sœur Olga (27 ans) ont été tuées; mon père a reçu une balle à la jambe, une au flanc et une à l'épaule; cette dernière ayant nécessité l'amputation du bras droit; ma sœur Maria (20 ans) a reçu une balle au côté droit; ma sœur Elvire (18 ans) a été blessée à la cuisse; mon frère Hector (14 ans) a eu le bras gauche fracassé et reçut une blessure au flanc droit; mon frère Esnest (11 ans) est mort le 27 septembre 1914 des suites de la frayeur qu'il a éprouvée, la terreur le fit s'enfuir dans les bois où il prit froid; Armand Lallemand a reçu une balle dans la cuisse gauche.



Somme-Leuze - La ferme de Bayr

Armand Lallemand déclare :

Je me sauvai de la ferme en tenant le petit Ernest Pirottin par la main. Blessé d'une balle à la cuisse, je m'enfuis cependant vers l'habitation de mes parents (n° 17 du plan). Les soldats arrivèrent aussitôt en tirant des coups de fusil vers le bâtiment auquel ils mirent le feu.

Lorsque j'entrai chez moi, j'appelai ma mère qui me cria de venir la rejoindre à la cave, où mes parents s'étaient réfugiés. Ce ne fut qu'après la destruction presque totale du bâtiment qui brûlait que nous parvinmes à nous sauver de la cave et à nous réfugier, dans un bois voisin, où nous avons passé la nuit. Je n'ai été pansé que le lendemain, par M^{me} la comtesse Jourda de Vaux de Petite-Somme, quelques heures avant mon transfert à l'ambulance de Durbuy.

Meurtre d'Alphonse Pickart et de son fils Maurice

(Résumé de la déposition de Mme Vve Pickart)

Le 20 août 1914, mon mari fauchait au lieu-dit " Marvichamps ", territoire de Somme-Leuze, non loin de la ferme de Bayr. J'étais auprès de lui avec mes trois enfants; Adolphe, âgé de 5 ans, Maurice, âgé de 3 ans, et Germaine, âgée de 2 ans. Vers 3 h. de l'après-midi, des soldats tirèrent de nombreux coups de fusil et incendièrent les maisons qui se trouvent à la jonction des routes de Marche à Liège et d'Andenne à Durbuy. Ils descendirent en courant et en hurlant vers la ferme de Bayr qu'ils incendièrent. Aussitôt, d'autres soldats qui se tenaient sur Coren, vis-à-vis de Petite-Somme, arrivèrent vers nous en poussant des cris sauvages. Mon fils Maurice alla se cacher entre les jambes de mon mari. Les soldats, arrivés à quelques mètres de nous, tirèrent plusieurs coups de fusil sur mon mari. Mon fils Maurice fut transpercé par une balle reçue dans la poitrine: il fut tué net. Mon mari fut blessé à la jambe et tomba à côté de Maurice.

Les soldats s'approchèrent et demandèrent à mon mari, en ricanant, s'il fallait l'achever à coups de crosse de fusil; il demanda grâce et je les suppliai à genoux d'épargner le blessé. Ils laissèrent une sentinelle à côté de mon époux blessé et du cadavre de mon fils, puis ils continuèrent à tirer dans les champs. Ils s'éloignèrent, sans donner aucun soin à mon mari qui perdait du sang en abondance. Je courus au village pour chercher du secours, mais tout le monde avait fui. Ceux qui étaient restés ont été fait prisonniers et emmenés à Soltau.

Je dus partir à minuit pour aller demander du secours à Bonsin, chez mon beau-frère. Il n'osa venir à Somme. Je revins toujours, portant ma petite Germaine sur les bras, pour rejoindre mon mari.

Il était alors 4 h. du matin. Des soldats occupaient encore toute la grand-route à Somme-Leuze; je n'osai traverser le chemin et de nouveau je me rendis à Bonsin ; enfin mon beau-frère Leroy se hasarda de se rendre avec moi auprès de mon mari. Comme il était très altéré, il envoya le petit Adolphe chercher de l'eau au ruisseau. Le pauvre enfant fit trois fois le voyage au ruisseau pendant la nuit.

A 10 h., quelques hommes vinrent chercher le blessé et le portèrent chez mon beau-frère, Adolphe Pickart. On le soigna comme on put et le jour suivant, M. le comte d'Ursel, de Durbuy, envoya son auto pour emmener mon mari à Barvaux, où on le pansa, puis on le transporta à Durbuy au château, où l'on fit l'amputation de la jambe. Il ne survécut pas à l'opération. Il mourut le 24 août. Ma maison et tout le mobilier furent brûlés par les soldats le 20 août.

Scènes d'horreur au village - Contribution de guerre - Les otages déportés

(Résumé de la déposition de M. l'abbé Joseph Hacherelle, curé de Somme-Leuze)

Le 7 août, les premiers uhlands faisaient leur apparition à Somme-Leuze. Le 9 août, nous vîmes défiler des soldats français, qui repassèrent le même jour. Le 10 août, nouveaux uhlands. Il en fut ainsi jusqu'à ce que le gros des troupes allemandes passât par le village, venant de la direction de Gros-Chêne, et se dirigeant vers Marche; c'était le 17 août. Le 18 août, commencèrent à passer des troupes en nombre considérable; elles venaient du côté de Petithan et se dirigeaient vers le Gros-Chêne. Ce jour-là, des soldats campèrent, vers 11 h., près de la ferme de Bayr et y prirent leur repas (razzia des poules de la ferme!).

Il monta des troupes toute la journée et toute la nuit. Dans la nuit du 19 au 20 août, il logea des troupes à Somme-Leuze. Quelques soldats furent dépêchés chez le bourgmestre, afin de se faire remettre la caisse communale. Ils réquisitionnèrent aussi les armes. Après cela, le bourgmestre fut pris comme otage, emmené à la garde, où il passa la nuit et fut relâché le lendemain. Ces troupes venaient de Grandmenil.

Le 20 août vers 3 h., on entendit une pétarade intense. Ces hordes commençaient leurs exploits criminels. Les incendies commençaient; en tirant, les soldats blessaient ou tuaient les gens: 22 maisons ont été incendiées, 11 personnes tuées ou brûlées. Des scènes d'horreur se passèrent chez Bayart et à la ferme de Bayr (voir articles précédents). A " Marvichamps ", ils tuèrent un enfant de 3 ans (Maurice Pickart) et blessèrent grièvement son père.

Quand on entendit les premiers coups de feu, les habitants, voyant les flammes dévorer les maisons, s'enfuirent dans les bois. L'exode fut presque général. Quelques habitants du centre étaient restés chez eux et c'est ce qui leur valut d'être faits prisonniers.

Le presbytère se remplit de personnes qui venaient implorer la protection du curé. Des balles sifflaient de toutes parts.

Les habitants, après le départ des otages, allèrent à Enneilles, au Stockeu, à Noisieux, à Mirlipinpin, à Somal et à la ferme de Leuze. D'autres logèrent à la belle étoile dans les bois des Fys.

La nuit était éclairée de sinistres lueurs. Au crépitement des fusils se mêlaient les mugissements du bétail resté dans les étables ou dans les prairies.

Le 21, vers 10 h. du matin, quelques audacieux rentrèrent en éclaireurs. Les Allemands avaient disparu. On soigna le bétail et les fugitifs rentrèrent peu à peu.

L'échevin Firmin Fourneau avait quitté le bois le 21 et était rentré chez lui. A 8 h. du matin, un officier et des soldats, l'emmenèrent et le conduisirent dans le village en lui disant: "Voyez ce qu'ont fait les francs-tireurs! "; de là à Marche, où il comparut devant un général, fut ensuite interné dans la prison, puis rappelé, pour s'entendre dire que la commune était condamnée à une amende de 10.000 F. Il parvint à la faire réduire à 4.000 et rentra au village. Firmin Fourneau en conféra avec ses voisins: la somme fut rassemblée.

Le 22, à 8 h. du matin, un peloton de 200 soldats cerna sa maison. Un officier hautain reçut la somme; il partit en ricanant après avoir laissé un reçu.

Pendant que des atrocités se commettaient, des officiers à cheval arrêtaient le bourgmestre, son beau-frère et voisin Edouard Ancia, Fr. Bresmal-Barzin et Arsène Pire. Ils furent entraînés jusque Méan, en subissant toutes les avanies.

A 3 h. de l'après-midi, un officier et 4 soldats, arrêtaient l'instituteur Arthur Limet dans sa demeure, descendirent au presbytère et me prièrent aussi de les suivre. Avec nous se trouvaient Jos. Colla, vieillard infirme, et le jeune Faustin Gaspard. En passant, l'officier rencontra Joseph Jamotton et l'obligea à nous accompagner.



Somme-Leuze - Maison Laffut-Boulangers, où se tint l'Etat-major.

Près de la maison Laffut-Boulangers, des troupes défilaient. On nous adjoignit les otages arrêtés dans leurs demeures: Barthélemy Barzin, Charles Sibret, François Colla et Alexandre Lesenfants. En tout nous étions 9. Nous passâmes la nuit au Gros-Chêne, chez la Vve Halleux.

Le 21 de bonne heure, un officier nous fit remonter sur un chariot. Direction: moulin de Petite-Somme. Un peu plus tard, nous reprîmes à pied le chemin de Somme-Leuze. On nous fit marcher jusque Havelange ! Nous y arrivâmes vers midi et fûmes parqués dans une prairie jusqu'au soir. A 5 h., un chariot de ravitaillement nous conduisit à Barvaux s/O. Là-bas, on nous roua de coups, on nous attacha aux roues des camions, puis on nous délia pour nous conduire au milieu d'une bande de soldats ivres, jusqu'à la maison Collin. Ce soir, nous avons subi un véritable calvaire. Nous passâmes la nuit dans un fournil, les mains liées derrière le dos.

Le 22 août, à 14 h., ordre de départ. Le voyage se fit à pied par une chaleur torride, avec des cavaliers qui nous faisaient marcher au pas de leurs chevaux. On marcha jusqu'à la barrière de Clavier, où nous montâmes sur un tombereau pour arriver à Huy vers minuit.

Le 23 août, on nous conduisit au collège portugais "Maison des Bons Enfants". Vers 8 h. nous vîmes amener M. Loxhé de Huy. Une heure après, 4 à 4, on nous conduisit place du Théâtre. Un officier vint lire à M. Loxhé sa sentence de mort (parce qu'il avait été arrêté porteur d'une canne à épée). On fit monter le malheureux sur une table, on l'obligea à se passer lui-même le nœud-coulant autour du cou, puis on retira la table. La mort fut instantanée. On nous reconduisit au collège portugais dans un réduit.

Nous étions anéantis de fatigue. Le sommeil fut de courte durée. Vers 21 h., une fusillade terrible se fit entendre en ville. Les barbares incendiaient plusieurs maisons de la ville.

Lundi 24 vers 9 h., on nous mena par groupes de 4 jusqu'à l'hôtel de l'Aigle Noir puis à la gare. A la sortie de la gare, un soldat me frappa dans le dos et me fit une large blessure.

Nous partons pour Liège dans un wagon à bestiaux. A minuit, nous arrivâmes à Aix-la-Chapelle et nous fûmes hébergés à la caserne du 25^e d'infanterie jusqu'au surlendemain.

Le 26 août, vers 15 h., départ pour le camp de Soltau, où nous arrivâmes le surlendemain à 2 h. du matin. Aux stations, des civils nous insultaient par leurs cris sauvages et leurs gestes menaçants.

Nous n'avions presque pas mangé pendant le voyage. A Osnabrück, nous eûmes un morceau de pain et une tasse de café. A 2 h. du matin, nous arrivâmes à la Reichs Schule de Soltau. On nous mena dans une écurie où la paille nous servait de lit, de table, de chaise et de tout. Nous mangions à quatre dans le même récipient. On buvait l'eau dans des boîtes à conserves. Après on s'installa dans les écuries, puis dans les boxes et dans les manèges et, enfin, dans un grenier réservé aux

notables. Au manège, nous fûmes bientôt 1.400 civils.

Un règlement très sévère nous fut imposé. Toute infraction était punie de cellule ou de mise au poteau.

Le 15 octobre, les prêtres quittèrent Soltau pour aller au château de Celles où ils furent mieux traités.

Aucun otage de mon groupe ne passa au conseil de guerre. Jos. Colla rentra à Somme-Leuze le 2 novembre 1914; Barthélemy Barzin, Joseph Jamotton et moi, le 3 décembre 1914; Limet, instituteur, le 18 mars 1915; Faustin Gaspard, Alexandre Lesenfants, Charles Sibret et François Colla, le 20 mai 1915.

HARGIMONT (20 août)

Dans la nuit du 19 au 20 août, à partir de 1 h. du matin, les troupes d'infanterie commencèrent à défiler à Hargimont et à Jemeppe. Ce défilé se continua pendant toute la journée de jeudi, 20 août. Les fermes et les maisons furent envahies.

Le 20 août, pendant le repas du soir, vers 8 h. 30, éclata une fusillade nourrie de 200 à 300 coups de fusil. Aussitôt, les troupes mirent le feu à de nombreuses maisons du village, s'emparèrent du curé et de civils, qu'ils conduisirent à la cour du château et qu'ils soumièrent aux plus durs traitements.

Ils prétendirent qu'on avait tiré sur eux des maisons Duchesne et Portetelle, que ces deux civils, pris en flagrant délit, avaient été fusillés et que leurs corps avaient été carbonisés dans l'incendie. Cela seul établit le crime: ces deux personnes étaient en vie !

Pour ces faits imaginaires, l'état-major frappa la commune d'une amende de 100.000 F ! Il condamna le curé, Armand Ledoux et Edmond Dubois à accompagner les troupes.

Ils mirent le comble à leur barbarie en fusillant, à Buissonville, Edmond Dubois, accusé d'avoir des armes. Or, il les avait spontanément livrées aux troupes, deux heures avant l'expiration du délai fixé pour la remise!

Quant à Félix Lefèvre, bourgmestre, au moment où il revenait d'une séance de réquisition de chevaux, il s'était trouvé dans la fusillade initiale et était tombé, atteint de plusieurs balles.

Incendies - Meurtre du bourgmestre - Adduction des otages

(Résumé du rapport de M. E. Hanin, curé de Hargimont)

Le 20 août avait été un passage ininterrompu de troupes sur la route de Harsin. Vers 4 h. 30, il se fit malheureusement un stationnement au village. Un officier d'ambulance se présenta au presbytère et y retint des logements. A 8 h. 30, la fusillade éclata. J'entendis le tir des soldats établis dans la cour. Très faible au début, elle fut bientôt un feu nourri qui venait de toutes parts. Mes hôtes se levèrent de table et le major s'écria: " C'est la population qui a tiré sur nos troupes ! ". Des officiers vinrent nous dire (à l'aumônier et à moi-même): " Il faut que vous nous conduisiez où l'on a tiré!". Nous avançâmes par le sentier... J'étais en tête de la petite troupe, suivi des officiers, revolver au poing.

Cela me valut d'être témoin des événements du village. Que s'y était-il passé?

Edmond Dubois, fermier de Mme de Sauvage-Vercour, après avoir passé la journée au Gerny, confia ses chevaux à un serviteur et revint à la ferme vers 6 h. 30 du soir. Le bourgmestre Félix Lefèvre l'attendait pour réquisitionner ses chevaux; il dut aller les rechercher dans la campagne, puis, ensemble, ils les livrèrent. Ils revenaient côte à côte par la route qui sépare l'hôtel Gustin de la ferme, quand la fusillade retentit. Les officiers qui les accompagnaient dirent au bourgmestre de faire éclairer les fenêtres et d'ouvrir les portes. Il donnait cette consigne aux habitants, tout en avançant, quand, arrivé au 9^e arbre à partir du carrefour vers la ferme, il cria tout à coup: "Pardons, pardons, ayez pitié de moi!" et il tomba la poitrine percée de quatre balles. Edmond Dubois, plus heureux, avait imité les officiers en se réfugiant au sein des troupes et en se cachant sous un caisson d'artillerie. Quand la scène fut finie, il rentra, pâle et défait, à la ferme.

A ce moment, Emile Bléchet, son beau-père, qu'ils prenaient pour le fermier, fut requis par les soldats pour les mener chez le bourgmestre. Chemin faisant, il leur vit mettre le feu, à l'aide de gerbes de paille qu'ils glissaient le long du toit de chaume, aux maisons Duchesne et Louis Portetelle. Ainsi fut créée la légende: l'homme de la première maison (Duchesne) a saisi un fusil de nos soldats et a tiré de l'étage; l'homme de la 2^e maison aussi (Portetelle); ils ont été tués et leurs corps carbonisés. C'est ce que les troupes redirent pendant toute la journée. D'autres maisons furent pourtant incendiées (8 en tout). Les soldats firent irruption dans la villa Scheis qu'ils incendièrent après l'avoir pillée. C'est dans ce quartier, au témoignage de Florent Portetelle que fut tiré le premier coup de feu; un soldat, après avoir roué de coups son cheval jusqu'au sang, prit son fusil et le tua. Après avoir été témoin de la scène, Florent rentra chez lui; il fut brutalisé et accusé d'avoir tiré. Ils mirent ensuite le feu chez Cyprien Barzin: le chef de maison et les siens étaient parvenus à bien s'abriter dans les haricots du jardin quand ils s'aperçurent que le plus jeune enfant était resté à l'étage. Cyprien s'élança dans l'immeuble en feu. Au moment où il sortait avec son précieux fardeau, un soldat lui arracha l'enfant, le cribla de coups et l'attacha à un caisson d'artillerie, avec Portetelle et Camille Matagne, dont les maisons étaient en feu aussi. La femme de ce dernier, réfugiée à la cave avec son fils Louis, fut sur le point d'être la proie des flammes. Quand la cave s'effondra sous le poids des matériaux, elle essaya de fuir, comme son fils, par le soupirail: il était trop étroit. Le passage dut se faire par la force; la pauvre femme en est morte. A la même heure, les gens de la ferme Veuve Waltet furent alignés au mur comme pour être fusillés.

Je reviens maintenant à mon récit. Emmenés par des officiers, on (M. Bléchet et moi-même) arriva devant la vieille école, où on nous adjoignit d'autres prisonniers: Armand Ledoux, Albert, Hubert et Armand Incourt, Léon Marthoz, etc.; ils furent enfermés dans l'école gardienne.

Près de la maison Joseph Cœurderoy, je dus faire une proclamation à la population, pour les engager à rentrer, à éclairer tout et à laisser les portes ouvertes. De là, à Jemeppe, près des maisons en feu, où l'on amena de nouveaux prisonniers. Puis chez le bourgmestre, qu'ils recherchaient depuis la fusillade (alors qu'il fut victime de celle-ci !), je dus les conduire à travers la maison et les dépendances.

On rentra au château de Jemeppe.

Quant à mes 17 compagnons de captivité, recueillis dans tous les coins du village, ils passèrent une nuit atroce dans une cour intérieure, sur deux rangs, liés ensemble, debout, à peine vêtus et grelottants, en proie à toutes les vexations de soldats ivres.

Le 21, vers 3 h. du matin, le major vint annoncer que, pour avoir tiré, la population devait payer une rançon de 100.000 F, sinon le village serait brûlé. Protestations de ma part, inutiles d'ailleurs... On m'avait donné 3 h. pour m'exécuter. Mme de Sauvage se dévoua. Elle traça un chèque qui fut muni du sceau communal.

Le major dit ensuite: les habitants doivent remettre leurs armes avant 10 h. On me conduisit chez Edmond Dubois. Je lui fis le message, l'assurant qu'avant 10 h. la remise des armes n'offrait aucun danger. Sur son ordre, le berger découvrit deux fusils cachés et les remit au colonel, avec une boîte de cartouches. Le colonel dit: "Voilà deux fusils qui vous coûteront encore au moins 100.000 F ! ". J'exposai l'attitude irréprochable d'Edmond Dubois. En vain. De 10 à 1 h., les gardiens tinrent le fusil braqué sur moi.



Château de JEMEPPE-HARGIMONT, dans la cour duquel furent parqués les prisonniers.

Un dernier conseil des officiers détermina les repréailles d'Hargimont et je fus chargé de les annoncer à toute la population réunie: " ils se contentaient de la rançon versée, mais le curé, le fermier Dubois et le fils du meunier, Armand Ledoux, seraient emmenés en captivité avec les troupes. En cas d'attentat, les trois hommes seraient fusillés. "

Bientôt, je fus hissé sur un caisson de munitions. Edmond Dubois et Armand Ledoux prirent place aussi sur un camion et on se mit en marche vers Humain par la route du Gerny.

A Havrenne, éclata un épouvantable orage, or mes 2 compagnons d'infortune étaient en tenue légère! Après une demi-heure de pluie diluvienne, en route vers Buissonville. Il était 5 h. 30 ou 6 h. du soir. Là-bas on m'avertit que seuls mes deux paroissiens allaient comparaître en conseil de guerre. Je ressentis alors en moi un mouvement de colère à la pensée qu'ils allaient traduire en jugement des malheureux qui ne pourraient guère se défendre puisqu'ils ignoraient bien des faits et notamment les pourparlers de la nuit précédente. Il était 7 h. 30 du soir. Le seul témoin de la scène du conseil de guerre est Armand Ledoux. Il me l'a rapportée comme suit: " Lorsque nous sommes arrivés à l'école, on nous a fait monter à la salle communale. Bientôt a commencé le jugement qui n'a duré que quelques minutes. Le président a demandé si nous avions connaissance de la réquisition des armes; nous avons répondu: Non ! Le président a demandé ensuite si nous n'avions jamais vu cette circulaire de l'autorité militaire (une affiche qu'Edmond Dubois avait lue dans la cour de la ferme, au moment où le porteur y passait pour se rendre au château). — Je ne l'ai jamais vue, répondis-je. Et vous? demanda-t-il à Edmond Dubois. — Je l'ai vue, répondit-il. On ne lut pas la condamnation, mais Dubois était condamné à mort!... "

Pendant ce temps, je suivais les troupes. Nous passâmes à Montgauthier, à Verre, à Custinne. Vers 2 h. du matin, on m'annonça que je serais délivré à 10 h. puis à 8 h. Vers 5 h., la colonne quitta la route, gravit une colline; sur le plateau, elle disposa ses canons pour le combat. J'étais loin de songer à ma liberté quand le lieutenant de la colonne arriva à grande allure et me dit: " Allez ! retournez à Hargimont; dites à la population que si on tire sur ses troupes, vous serez tous fusillés! — Où sont mes compagnons? lui dis-je. — Ils sont fusillés! " J'eus un frisson d'horreur.

Je quittai le champ de bataille sans obtenir de sauf-conduit. Bientôt je fus obligé de quitter la route; les soldats ne cessaient de me mena-

cer. Après avoir gagné les profondeurs du bois, pour ne pas être tué comme un lapin, je trouvai une chaumière: deux femmes, ruinées par les pillages des soldats, m'accueillirent avec une grande charité. Je donnai libre cours à mon émotion contenue, puis je gagnai Custinne, où je fus réconforté par l'hospitalité de M. l'abbé Lepas.

Le 23 août, je gagnai, toujours par les bois, Ciergnon et Villers-sur-Lesse; le 24, Eprave, Rochefort, Humain et Marche. J'avertis de mon retour Mme de Sauvage et M. Jacob, ff. de bourgmestre. Ils me prièrent d'attendre; les troupes de passage me recherchaient encore! Je rentrai chez moi le 29.

Le conseil de guerre de Buissonville - Exécution d'Edmond Dubois

(Résumé du rapport de M. Mailloux, curé de Buissonville)

Le 21 août, vers 2 h. de l'après-midi, je rencontrai, au milieu de troupes considérables qui passaient avec des canons et des caissons, M. l'abbé Hanin, curé de Hargimont. " Ils m'ont emmené parce qu'ils disent que mes gens ont tiré sur eux. Nous sommes trois. Ils vont nous juger. Si je suis condamné, puis-je compter sur vous? " Mais déjà un officier, à deux reprises, nous avait apostrophés, nous imposant le silence.

Le village était dans une grande agitation.

Je rentrai au presbytère à 5 h. 30, tout préoccupé de leur venir en aide le plus promptement et le plus efficacement possible.

A 7 h. eut lieu le repas. Je parlai de suite des prisonniers aux capitaines von Platt et Wéber, installés chez moi. " L'un d'eux, me dirent-ils, est condamné à mort et sera exécuté demain matin. Le 2^e est acquitté, il pourra rentrer chez lui. Le Pastor doit accompagner les troupes. J'amenai la conversation sur le condamné. " C'est un ami de la famille, un intime même, un brave fermier, père de cinq enfants: qu'a-t-il donc fait? – A Hargimont, on a tiré sur nous. Il a caché des armes et on l'a rencontré vers 11 h. près du lieu où on a tiré. – C'est l'homme le plus doux, le plus paisible; il est certain qu'il n'a pas pu tirer... – Que voulez-vous, c'est la guerre, il faut des victimes! – Je vous en supplie, faites ajourner l'exécution! – Nous verrons tout à l'heure, au Conseil. "

Peu de temps après, on vint sonner. C'était un soldat. Le capitaine Wéber me servit d'interprète. Il me dit: " Des prisonniers, dans votre sacristie, veulent vous parler! ". Il était 8 h. 30 du soir. Je demandai deux soldats pour m'accompagner. Le capitaine s'offrit à venir lui-même. A l'entrée de l'église, il me confia à un grand officier. Je traversai toute l'église, entre les soldats couchés sur la paille, à la lueur lugubre de quelques bougies et de 3 ou 4 cierges. J'ouvris la petite sacristie et j'y vis Edmond Dubois, le meunier Ledoux, de Hargimont, et un vieillard d'Aye, âgé de 84 ans, soupçonné d'avoir coupé un fil télégraphique; puis deux sentinelles. Nous étions à sept dans cette petite place. " Vous savez ce qui m'arrive, me dit Edmond Dubois. – Je le sais, mon pauvre ami, mais d'ici, à demain, ils reviendront sur la sentence. – Je n'en sais rien, ils sont si mal disposés! Pauvre Maria, s'écrie-t-il alors, tout en pleurs; et mes cinq petits enfants! " Il m'explique les deux griefs: avoir caché des armes; or, il les a remises deux heures avant le délai fixé; avoir tiré lui-même; il paraît qu'on a tiré dans la direction du Gerny et, comme il en revenait, ils l'ont pris et emmené, le soupçonnant d'avoir tiré. Or, il est innocent. A ce moment, l'officier, qui a déjà témoigné de l'impatience, élève la voix avec aigreur et brutalité: " Trop tard, Monsieur, hurle-t-il, il faut maintenant mourir, mourir comme un homme! " Ces paroles sauvages me glacèrent le sang dans les veines. " Eh bien, M. le curé, puisqu'il le faut,... entendez maintenant ma confession. " A moins de 2 m des bourreaux, je dus préparer mon pauvre ami à la mort. Je le réconfortai, je l'encourageai et lui donnai l'absolution sacramentelle. Edmond me cita encore l'un après l'autre les noms de son épouse, de ses enfants, dont l'aîné a 10 ans, le plus jeune 2 ans. Je mêlai mes larmes aux siennes et je l'embrassai. Quand je franchis le seuil du chœur, il parlait encore. " Si je suis fusillé, dites adieu pour moi à Maria et à mes enfants... Dites au capitaine qu'on ne me ligote plus les mains, car j'ai souffert de ces liens! " Il était 9 heures. Les officiers étaient toujours à table.

Vers 10 h. 15, tandis que ma mère, ma sœur et moi récitons le chapelet pour Edmond Dubois, une courte salve retentit.

A 11 h., l'Etat-Major rentre du Conseil. Je me précipite au devant du capitaine. " Qu'a décidé le général? – Il est trop tard, dit Wéber: il est exécuté! " Nous avions donc bien entendu les coups qui l'avaient frappé. Cette nouvelle me consterna, m'anéantit.

Le 22 août, les troupes partirent dans la direction de Florzée.

Je visitai aussitôt les environs de l'église, les jardins, les haies, à la recherche de l'endroit où Edmond Dubois serait tombé. Aucune place de cadavre, aucun indice de tombe. Enfin, nous remarquâmes dans une prairie située en face de l'église, à 150 m de la route, à 3 m du ruisseau, un endroit où l'herbe était piétinée. Là, la terre n'avait pas été remuée. Un peu plus tard, au bord du ruisseau, nous vîmes que le gazon avait été coupé sur une longueur de 2 m et une largeur de ± 0,60 m. A deux mètres de là, un petit sapin portait un trou de balle à environ 1,60 m de terre. C'était bien la férocité allemande: le tuer, l'enterrer, jeter la terre dans le ruisseau, puis niveler la sépulture, en remettant adroitement chaque morceau de gazon. Que faire? A cette heure, les soldats étaient au village; procéder à l'exhumation eût été imprudent! M. Filaine accepta de voir le lieutenant Claessen. Il se déclara incompétent, mais accepta de faire demander les autorisations au général, au château de Serinchamp. Une heure après, la permission était accordée. Je priai Alphonse Pirlot de faire un cercueil. Je donnai rendez-vous à 8 h. du soir, près de l'église, à Léon Fequenne,

Léon Menestret, Emile Forest et Emile Collignon. Le premier monta la garde à l'entrée de la prairie. A quatre, nous descendîmes le talus. Une petite lumière, allumée sur place, nous aida à retrouver l'endroit. En silence, nous enlevâmes le gazon, puis la terre. A 20 cm de profondeur, on éprouva un peu de résistance. A genoux sur les bords de la fosse, nous retirâmes à l'aide des mains le peu de terre qui recouvrait le cadavre. Je dégageai moi-même la tête, les autres le reste du corps. C'était bien Edmond! Il était penché sur le côté gauche, la main droite courbée sur la figure. Il était près de 9 h., heure de rentrée et pas de cercueil! Nous remîmes en place terre et gazon. A 25 m de la barrière de la prairie, 3 soldats nous dirent: " A 9 h. tous chez vous! ". Un peu plus loin, l'un de mes compagnons, arrêté par une sentinelle, fut retenu jusqu'à 1 h. du matin dans une grange.

Le 23 août, tandis que toute la paroisse faisait le Chemin de la Croix pour Edmond Dubois, après les vêpres, mes compagnons de la veille procédèrent à l'exhumation et au transfert au cimetière. Il était atteint de 3 balles, l'une en pleine poitrine, l'autre au cœur, la 3^e dans les côtes à gauche. Le 24 août, la paroisse lui fit d'émouvantes funérailles. Une nouvelle exhumation se fit en décembre. J'enlevai de son doigt l'alliance pour la remettre à Mme Dubois. Le lendemain eurent lieu les nouvelles obsèques et le transfert à Rochefort.

LIGNIERES (21 août)

L'incendie - L'emprisonnement des otages

(Résumé du rapport de M. Ed. Guissard, curé de Lignières)

Le 21 août, vers 1 h. 30, un officier allemand vient retenir les chambres du presbytère.

Vers 3 h., il se produit une alerte épouvantable. Des coups de feu retentissent. Les gens, paisiblement occupés à la moisson, accourent au village en criant, pourchassés de coups de feu. La fusillade continue. Voilà les soldats qui entourent l'église et tirent vers le clocher. Tout à coup, ils envahissent le presbytère: " On a tiré sur nous! Vous avez tiré sur nous! " Je proteste que je n'ai pas d'armes. Je suis roué de coups de pieds et de poings, empoigné et entraîné vers l'église. Un officier me crie que " les Français cachés dans la tour ont tiré sur eux! ". Malgré mes dénégations, ils m'entraînent vers les combles de l'église. Ils veulent me faire monter dans le campanile; or, il n'y a plus d'échelle. Leur furie est à son comble. Ils veulent me brûler, avec les Français! Ils se précipitent aussitôt hors de la tour et vont préparer le bûcher. Les fagots et la paille s'amoncellent autour de moi dans la tour.

Tout à coup, mon attention est attirée par des cris sauvages des soldats. Par les lucarnes du clocher, j'aperçois, collée contre le mur, une jeune fille de 20 ans, Léa Pirlot, la fille du fermier. Un peloton de soldats, commandé par un major, la tient en joue. Je m'élançais dans l'escalier tournant, je sors de l'église. Les soldats de garde à l'entrée me retiennent. Je dis à l'officier. " Je veux la voir, je dois la confesser! Deux soldats me saisissent par le bras et me mènent auprès du major. Celui-ci hurle: " Elle a tiré sur nos troupes, elle sera fusillée! ". Je m'approche de la pauvre Léa. Elle est dans un état d'angoisse inexprimable. " Oh! Monsieur le curé, je n'ai jamais tiré de ma vie! J'étais en train de traire les vaches quand les soldats sont venus se jeter sur moi! Je ne veux pas mourir, je n'ai rien fait! "

Scène affreuse. Je m'avance au devant du peloton d'exécution. J'interpelle le major et lui crie: " Non, cette pauvre fille n'a pas tiré. Tenez, me voici, tirez sur moi! ". Et ouvrant ma soutane, je découvre ma poitrine. Ce geste a pour effet immédiat de faire baisser les fusils. L'officier fait signe aux soldats de relâcher la jeune fille. Elle resta prisonnière avec les hommes et nous suivit à l'église.

Les soldats nous mènent alors vers la petite chapelle du Sacré-Cœur, près de la maison de Joseph Evrard. C'est là qu'ils conduisent tous les hommes du village qu'ils peuvent ramasser.

On amène le vieux Gigot, un brave domestique de la ferme. Il se trouvait auprès des chevaux quand ces forcenés se jetèrent sur lui, lui bandèrent les yeux et le battirent comme plâtre. Il arriva tout défiguré.

Pendant ce trajet, nous voyons brûler la ferme Pirlot, où ils ont enlevé la jeune fille; ils ont aussi mis le feu aux écoles.

On va certainement nous tuer tous car les soldats nous mettent en rangs, chargent leurs fusils et ricangent.

Un cycliste apporte un message: Tous doivent remettre les armes et munitions sous peine d'être exécutés sur-le-champ. Sous la conduite de soldats, nous rentrons chacun chez nous, pour remettre les armes. Il est 6 h. 30 du soir, quand on nous mène à l'église. Tous les hommes du village s'y trouvent rassemblés. Fagots et paille sont amoncelés sous la tour. Nuit horrible, durant laquelle les soldats nous tiennent en joue.

Samedi 22 août, à 4 h. du matin, on donne le signal du départ. Direction: Marche.

Entre Grimbiémont et Lignières, à la Croix Saint-Roch, ils renvoient tous les prisonniers, à l'exception de Jules Gustin, de Joseph Evrard, d'Albert Mulèche et de moi.

Nous sommes sur une charrette. Autour de nous, les soldats ont jeté les fusils de chasse, pistolets, revolvers, toutes les armes et munitions qui ont été livrées la veille à la réquisition. Nous passons ainsi pour des francs-tireurs au milieu des pièces à conviction. Mes compagnons sont atténués et tremblants.

Il est 8 h. du soir quand nous arrivons à l'Hôtel de Ville de Marche. On nous fait déshabiller totalement; je refuse. On fait signer à mes compagnons des blancs-seings: je refuse encore. Les soldats me saisissent alors avec brutalité et m'enferment, seul, dans une salle à l'é-

tage.

Au cours de cette nuit, je tombe dans une fièvre extrême. Je prie avec ferveur. J'entends les gémissements et les cris de ceux qui sont à l'étage inférieur. J'ouvre la croisée et je m'assieds dessus en criant: "On torture les prisonniers dans cette maison !". La sentinelle postée dans la rue me vise, tire et m'abat. Je tombe dans le vide. Dans ma chute, je m'accroche par le bras droit à des fils télégraphiques. Je reste là suspendu un instant, puis je m'affaisse sur le pavé de la rue, comme du plomb.

La sentinelle se précipite alors sur moi; aidée d'autres soldats, elle me porte dans la salle de l'hôtel de ville. Je meurs de soif et pas une goutte d'eau. Bien que je sois tout couvert de blessures, avec la poitrine ouverte, ils continuent à me faire souffrir. M. le docteur Ledoux vient panser mes plaies. Après un moment de calme, je suis repris par la fièvre. Malgré les bandages qui m'étreignent, tout à coup je me sens comme soulevé de ma couche, je me lève, je me traîne vers la fenêtre, j'enfonçe les mains dans les panneaux de verre, me les meurtrissant horriblement, et je me laisse choir au dehors. Dans ma chute, je m'accroche à une vigne grimpanche, ce qui amortit la chute sur le pavé. Je me traîne sur le sol. J'entends les cavaliers qui se lancent à ma poursuite; ils passent à côté de moi sans m'apercevoir. J'arrive enfin dans une propriété clôturée par une haie et je reste étendu sur le sol. Je perds connaissance. Je suis torturé par la soif. Je souffre de la fraîcheur de la nuit.

Quand le jour a paru, je suis rejoint par les soldats qui ont pu suivre la traînée de sang, depuis le lazaret. Ils parlent de me fusiller sur place.

On me transporte cependant de nouveau au lazaret. Le médecin dit que je n'ai plus que quelques heures à vivre. Le R.P. Marie-Laurent m'administre les derniers sacrements. Puis je perds connaissance.

Je ne sais combien de jours après, je me retrouve chez les Pères Carmes. Le D^r Lorain me dit: "Vous pouvez affirmer sans crainte que c'est la Providence qui vous a sauvé!".

Le 27 août, le lieutenant Kunze me délivre un passeport pour regagner Lignièrès.

Ramené dans ma paroisse, le corps encore tout couvert de plaies, l'une des premières paroissiennes que je vis fut Léa Pirlot. Elle venait me remercier de lui avoir sauvé la vie.

Les troupes qui ont fait la fusillade de Lignièrès sont du 102^e Saxon.

Déportation des otages

(Résumé du rapport de Joseph Evrard, échevin de Lignièrès)

Le 21 août 1914, arrive à Lignièrès vers 3 h. de l'après-midi, le régiment n° 102 de l'armée allemande. Ils demandent à voir le bourgmestre; on leur répond qu'il habite le village voisin; qu'ici il y a un échevin. Ils se précipitent chez moi. Le major me charge de faire déposer chez moi, pour 6 h. du soir, toutes les armes; il me fait accompagner de 3 soldats. Quand j'arrive devant l'école communale, des soldats entraînent M. l'instituteur et son fils hors de la maison et viennent les placer contre la haie du voisin, les bras tendus, pour être fusillés, les accusant d'avoir tiré. Je m'adresse à l'officier, affirmant que cette accusation est fautive. J'obtiens gain de cause. Je continue ma course. Rentré chez moi, je vois tous les hommes du village réunis dans ma cour (pendant ce temps, avait eu lieu la fusillade). Ils les accusent d'être des francs-tireurs. Les hommes, âgés de 70 ans et plus sont appelés à sortir des rangs. A ce moment, l'école communale et les écuries de la ferme brûlent. Ils nous placent en rangs de quatre pour nous diriger vers l'église.

Le lendemain, à 4 h. du matin, nous sortons de l'église. On nous place 4 par 4 et puis on marche. En face de ma maison, on s'arrête. On veut faire monter sur un chariot M. le curé, M. Gustin, instituteur, M. Mullersch, instituteur à Chéoux et moi-même qui étions en tête. Je refuse de monter. Après 2 km de chemin, en face de la maison Nicolay, sur la route de Marche, nouvel arrêt. Les hommes sont renvoyés chez eux; mais si l'on tire encore un coup de fusil, les 4 civils retenus seront fusillés.

A Marche, nous sommes introduits à l'hôtel de ville. Là, un officier nous fait signer une feuille de papier en blanc-seing. On nous fait monter à l'étage où est disposé du foin. Nous devons y rester couchés, sans bouger, ni parler. Le mardi, vers 4 h. de l'après-midi, un officier se présente à nous, un procès-verbal en main, nous accusant d'être des francs-tireurs. Au lieu d'être libérés comme otages, nous allons être expédiés en Allemagne. Mercredi 26, nous partons pour Melreux, où nous attend le train. Nous étions à 13 des environs de Marche. On nous pousse dans un wagon comme du bétail.

Notre arrivée en Allemagne était annoncée. A chaque gare, le train faisait halte; les curieux venaient voir le bourgmestre. J'avais cet honneur. Enfin, nous arrivons à Coblenche. Huit gendarmes nous prennent. Une foule immense nous attend à la sortie de la gare. Les gendarmes ont fort à faire pour les empêcher de nous frapper de leurs cannes et de leurs parapluies. Après une demi-heure de marche, nous nous trouvons en face de la forteresse. Dans la cour, on nous place en rangs, avec chacun notre numéro; j'avais le n° 3. Le n° 1 passe. Deux soldats l'introduisent dans la forteresse. Tout à coup, nous entendons crier, hurler; nous pensions qu'on le tuait. Mon tour arrive. Les cellules qui nous étaient destinées étaient au 3^e ou au 4^e étage. Le long des escaliers des soldats nous attendent et nous frappent à coups de pied et à coups de crosse de fusil. Arrivé en haut des escaliers, je n'en peux plus. On me pousse dans la cellule. Le matériel consiste en une planche pour se coucher, et une gamelle sans cuiller ni fourchette. Trois

gendarmes me disent, le lendemain vers minuit: " Demain à minuit, fusillé ! ". Tous les jours, vers 11 h. du soir, on tire quelques coups de feu; puis on entend des cris, comme d'un homme qu'on fusille. Deux jours de suite, ces gendarmes se représentent près de moi et jouent le même jeu. Quelles souffrances! Le 12 septembre, au matin, on annonce que nous sommes libérés. On nous réunit tous. Dans le train, nous remarquons que nous n'allons pas vers la Belgique; au contraire, nous sommes débarqués à Diez pour être transférés dans la prison civile de Freyen-Diez. Nous y restons jusqu'au 5 décembre; puis nous sommes transportés au camp de Hameln jusqu'au 12 mai 1916, date du retour.

MANHAY (Grandmenil)

L'incendie de Manhay, le 22 août à 7 heures du matin, alors que le village était occupé par les troupes, fut manifestement une scène décidée d'avance. Ces troupes brûlèrent neuf maisons, tuèrent Alfred Job, 20 ans, Emile Bay, 35 ans, et Jean-Joseph Remy, 76 ans, emmenèrent quatorze hommes, d'abord jusque Barvaux s/O., puis à Vielsalm et en Allemagne, et mirent une ingéniosité cruelle à faire souffrir la population civile. C'est ce que retrace le document ci-dessous.

Les incendies et les fusillades de Manhay

(Récit de M. l'instituteur Wiot)

Le 21 août, un bataillon de Saxe-Meiningen s'arrêta à Manhay. Vers 1 heure de relevée, Maurice Lamy, échevin, Alphonse Remy, fermier et le soussigné, instituteur, furent requis comme otages par le commandant des troupes; nous fûmes enfermés dans la maison appartenant à Eugénie Pirson et servant de corps de garde. Un sous-officier nous lut un pamphlet en allemand où je compris le mot "franc-tireur". Puis il nous dit en français: "Si l'on tire sur nos troupes, vous serez fusillés."

Rien d'anormal ne se passa jusque minuit. A cette heure arrivèrent d'autres soldats qui n'étaient pas de Saxe-Meiningen. L'un d'eux lia conversation avec moi en ces termes: " Vous êtes M. l'instituteur? – Oui Monsieur. – Vous avez tiré sur nos soldats? – Avec quoi, répliquai-je, nous n'avons pas d'armes. – Enfin, dit-il, il faut qu'on tue un homme à Manhay: que voulez-vous! C'est la guerre! "

Je crus rêver, mes deux camarades ne me semblaient pas trop rassurés. Je pensai: " Si on tue un homme, ce sera moi. " Enfin je pris la chose du bon côté et me dis: "Ce soldat est un farceur, il veut m'effrayer."

Le matin, il était 5 heures, les deux soldats qui m'avaient accompagné lors de mon retour à l'école, restèrent les derniers au corps de garde et agitèrent les mains au-dessus de la tête, pour nous signifier de sortir, pensais-je, car ils ne connaissaient pas un mot de français. Plus tard je compris qu'ils nous engageaient à nous enfuir. Nous sortîmes tous les trois et nous revînmes chacun chez nous.

Les soldats quittaient le village, lorsque Auguste Bay demanda, vers 6 heures et demie, à l'un d'eux: " Croyez-vous qu'un combat aura lieu sous peu? – Oui, répondit-il, on va combattre la gendarmerie."

En effet, vers 7 heures du matin, un officier arrive en auto, s'arrête près de la caserne, prend un fusil et décharge une série de coups de feu sur l'une des fenêtres du pignon. Un soldat entre avec un bidon et le feu se voit presque immédiatement à la première chambre, à gauche du rez-de-chaussée. Les troupes qui se dirigeaient sur Grandmenil reviennent sur Manhay, entourent la gendarmerie et une fusillade ininterrompue a lieu.

Un jeune homme, Alfred Job, est brutalisé et tué derrière la maison Dessy; Emile Bay succombe et meurt derrière la gare, près du verger Bernier; et Jean-Joseph Remy est massacré au lieu-dit "Tapeux" au moment où il traverse la haie de l'enclos Hubert.

De plus, neuf maisons sont la proie des flammes et quatorze hommes de Manhay sont placés le long du déblai de la route de Grandmenil, ne sachant ce qui va arriver. Les femmes sont dirigées vers la gare où elles restent jusqu'au soir. Les autres habitants du village s'enfuient dans les bois voisins. Puis on fait monter les hommes arrêtés, ainsi que quatre hommes de Grandmenil, sur des camions-automobiles et en route pour Barvaux s/O. Là ces hommes restent la nuit à la gare et le lendemain sont emmenés à Vielsalm par le pont d'Erezée et Dochamps.

Après quelques jours d'arrêt à Vielsalm dans un wagon à bestiaux, ils sont dirigés, à l'exception de quatre qui reviennent à Manhay et Grandmenil, sur la prison de Freyendiez (1), où ils séjournent trois mois et demi et, le 5 décembre, sur le camp de Hameln (Hanovre). Ils rentrent au pays après 11, 12 ou 13 mois de détention.

Revenons aux victimes. Les trois cadavres restent sans sépulture jusqu'au lundi 24 août. Ce jour-là des femmes et des jeunes filles de Manhay sont réquisitionnées (les hommes ne peuvent séjourner à Manhay) pour les enterrer sur place. Elles creusent, près de chaque cadavre, une fosse, y placent des branchages, couvrent le défunt d'un linceul, le déposent en le recouvrant de nouveau de menues branches et finissent cette besogne macabre en ramenant la terre sur le tout. Le vendredi 28 août, l'exhumation fut permise et les corps mis dans des cercueils sont conduits sur Grandmenil, par le vieux chemin, car des soldats allemands revenant de Namur et se dirigeant sur l'Allemagne empêchent la circulation par la grand-route. Après les prières d'usage, dites par M. le Vicaire d'Oster, qui est accompagné de six soldats, l'enterrement des trois victimes eut lieu au cimetière paroissial.

(1) Les prisonniers sont: Moïens, percepteur des postes, Bernier, Lucien Bay, Dewalque, Henri Hubert, Maurice Lamy, Ferdinand Lemaire, Floribert et Achille Job, Talbot, Pierre Lejeune, Clément Renard. Ils rentrèrent du 29 mars au 21 septembre 1915.

REPAIRES INSOUÇONNÉS DE FRANCS-TIREURS

1. Gouvy

A Gouvy, Sylvain Maquet, chef de gare, a été appréhendé par les premières troupes arrivées dans la localité, traité avec brutalité et déporté en Allemagne. Il fut bientôt reconnu innocent. Néanmoins, le gouvernement allemand a essayé de faire croire au monde entier que la population de Gouvy, sous la direction du curé et du chef de gare, s'était armée contre les troupes, avait préparé d'énormes approvisionnements de brownings et de dynamite, etc. Il a aussi accusé les habitants de Bovigny d'être des francs-tireurs.

Rapport sur les incidents de Gouvy

Plusieurs milliers de soldats entrèrent à Gouvy, le 5 août, à midi, et occupèrent la gare et le village. Ils appartenaient au 177^e ou au 178^e saxon, 64^e brigade, 32^e division, qui marquèrent si tristement leur passage à Dinant. Le général, s'avançant au devant de M. l'abbé Lemaire, curé de Gouvy, lui dit: "M. le curé, nous sommes des amis..."

Sylvain Maquet, chef de gare, qui s'était tenu à son domicile, se présenta à la gare le surlendemain, 7 août, et pria l'officier de bien vouloir faire respecter ses archives; il lui recommanda aussi de prendre soin d'une voiture de déménagement, contenant l'ameublement du sous-chef, qui venait d'arriver en gare. Il ne savait pas encore à qui il avait affaire.

Dans l'après-midi, on l'arrêta brutalement, on le ligota à l'aide de cordes très fortement serrées, comme un malfaiteur: on avait trouvé une grande quantité d'armes dans la tapissière du sous-chef! Ils criaient: "Où sont les munitions? Où sont les munitions?". C'étaient quatre caisses d'armes de la Fabrique Nationale, sur wagon, arrêtées en gare de Gouvy, d'où elles devaient pénétrer dans le Grand-Duché, après les formalités de la douane.

On lui reprocha aussi la présence de caisses de dynamite. C'était de la poudre explosive, de l'usine Cornet, de Verviers, que la section des Voies et Travaux utilisait pour les travaux de terrassement exécutés à la gare. Cet explosif se trouvait dans une construction en briques, près de la plaque tournante.

Toutes ses explications et protestations d'innocence furent de nul effet: Sylvain Maquet fut impitoyablement arraché à sa famille et déporté en Allemagne. Il passa neuf mois en cellule, à Aix-la-Chapelle, où il subit plusieurs interrogatoires. En décembre, on ne disait déjà plus que les armes étaient dans la tapissière, mais dans le magasin: il fit remarquer la contradiction.

Le tribunal d'Aix-la-Chapelle fit aussi une enquête sur place. Une vérification, à Gouvy même, n'était plus possible: les troupes, prises d'une fureur sauvage, avaient allumé deux bûchers, l'un sur la place de la gare, l'autre derrière l'habitation de M. le notaire et elles y avaient réduit en cendres les archives de la gare, celles du receveur, celles de la douane, toute la comptabilité, les mandats, les effets de commerce, etc. C'est dans les livres de Trois-Vierges que l'on trouva la mention que les armes étaient à Gouvy en simple transit.

Sylvain Maquet passa encore trois mois au camp d'Holzminden, puis fut libéré.

Le 18 août, Henri Dethier, un habitant de la localité, fort calme et estimé, rentrait le bétail de la pâture lorsque des coups de feu retentirent. Les soldats se jetèrent sur lui, l'accusant d'avoir tiré. Le 20 août, il partit pour l'Allemagne. Or, tout le village savait que les soldats avaient tiré sur des poules et l'autorité militaire dut le reconnaître. M. le curé et M. le bourgmestre furent sur le point d'être, eux aussi, déportés pour le même fait: peut-être durent-ils la liberté au prince Max de Saxe, qui était alors en quartier au presbytère.

On fit encore aux habitants le reproche d'"avoir tiré sur les troupes, de la maison Maréchal". Cette accusation n'était pas plus fondée que les précédentes.

2. Incidents de Halleux

Graszhoff cite Halleux parmi les localités où l'existence des francs-tireurs est démontrée... Les troupes y ont, en effet, arrêté comme franc-tireur et voulu fusiller

le plus brave homme de l'endroit, Nicolas Henroye, le garde champêtre de la commune, parce qu'il possédait un fusil. La famille de Henri Englebert a été, de même, fort exposée pour des douilles vides de cartouches, qu'avaient rapportées les enfants. C'est tout ce qui a pu servir de fondement à cette ridicule accusation. Voici les faits.

Le 18 août, le 22^e régiment de hussards, en arrivant à Halleux, se mit à fouiller partout à la recherche des armes. Chez le sieur Nicolas Henroye, on trouva un fusil. Et comme on lui demandait pourquoi il avait cette arme, il répondit: "C'est un fusil qui appartient à la commune; je suis garde champêtre". On lui répondit: "Nous devons le prendre, mais demain matin vous irez le rechercher au Casino, chez M. Defat". Ce qui fut fait. Le lendemain, après le départ des troupes, notre garde champêtre, brave homme s'il en est un, s'en fut reprendre son fusil chez M. Defat, et le rapporta chez lui comme il l'avait trouvé, c'est-à-dire, complètement démonté. L'après-midi du même jour, le 19, arrive le régiment des Saxons, qui recommencent la visite pour les armes. Arrivés chez le garde champêtre, ils trouvent le fusil démonté. Ils s'informent pour savoir d'où lui vient cette arme; il répond, comme il avait répondu aux autres, que les hussards lui ont dit d'aller le reprendre, et que ce sont eux qui l'ont ainsi démonté. Sur quoi nos Saxons s'en vont. Le garde champêtre se croyait bien tranquille. Le soir venu, il va se reposer; mais à peine était-il au lit qu'on faisait un tapage infernal dans sa maison. C'étaient ces énergumènes qui, après avoir emprisonné le cabaretier Désiré Gérard et sa dame, s'étaient mis à ripailler dans son café, puis venaient chercher le garde champêtre, pour l'emmener entre quatre officiers et six soldats, baïonnette au canon, auprès du colonel logé au presbytère. On voulait à tout prix le fusiller, prétextant que c'était un homme de mauvaise mine! Sur ma protestation que c'était notre brave garde champêtre, il ne fut pas exécuté. Il fut néanmoins retenu prisonnier la nuit; puis, le lendemain, on fit défiler devant lui toutes les troupes, après lui avoir fait lire à haute voix une proclamation du colonel concernant fusils, armes blanches, munitions, etc.

Un fait analogue s'est passé chez Henri Englebert. En fouillant, les Saxons trouvèrent de vieilles douilles de cartouches, que les gamins avaient rapportées des champs, ainsi qu'un canon de revolver qu'ils avaient ramassé au jardin. Ils mirent tout sens dessus-dessous dans la maison, jusqu'à jeter brutalement en bas de son lit la vieille mère plus qu'octogénaire! Ne trouvant rien, ils emmenèrent avec eux le père et son fils, un jeune homme de 19 ans, qu'ils retinrent prisonniers jusqu'après le départ des troupes. Voilà tout ce qui s'est passé à Halleux, mais jamais on n'y a parlé de francs-tireurs. Si d'ailleurs l'existence de ceux-ci eût été démontrée, comme il est dit dans la publication allemande, ces barbares n'eussent pas manqué d'user de représailles.

3. Incidents de Hologne

A Hologne-lez-Waha, le 20 août, vers 7 h. du soir, sous prétexte qu'on avait tiré sur eux, les Allemands se livrèrent à une fusillade générale. Ils fouillèrent les maisons pour y découvrir des armes et arrêtaient tous les hommes, auxquels ils lièrent les mains. Le village fut frappé d'une amende de 10.000 F qui dut être payée sur-le-champ. Les vies et les biens furent sérieusement menacés au cours de cette nuit.

Le lendemain, ils libèrent tous les prisonniers, sauf six, Félix Michel, ses deux fils Eudore et Fernand, son neveu Edmond Michel, René Noël et Lambert Gillet. Ils devaient être fusillés. On les mena près d'une croix où se firent tous les apprêts de l'exécution. L'intervention opportune d'un officier fit qu'ils ne furent pas abattus, mais ils furent emprisonnés à Marche, où ils restèrent huit jours, malmenés à l'extrême, tenus toujours sous la menace de la mort, pour être ensuite déportés en Allemagne. Ils eurent beaucoup à souffrir, livrés à la merci d'une soldatesque déchainée. Ils passèrent de Coblenz à Hamein, puis à Holzminden. Fernand, âgé de 15 ans, revint après quatre mois, Félix, après dix mois, René Noël après un an, Eudore après dix-huit mois, Edmond après dix-neuf mois, Lambert Gillet après vingt-deux mois. Tous étaient innocents et aucune charge ne put être même articulée contre eux.

(Reproduction de la plaquette rassemblant les 18 articles consacrés à l'invasion allemande en août 1914 dans les arrondissements de Marche et de Bastogne parus dans le journal publicitaire «Les Annonces de l'Ourthe» en 1984.)